



Référentiel de diplôme

Certificat d'aptitude
professionnelle agricole

option "Services en milieu
rural"

Photo couverture : élèves en CAPA option "Service en milieu rural" - Visite enfants ferme pédagogique
Petites photos : aide aux personnes handicapées - animation maison de retraite
Source : CNEAP

Référentiel de diplôme
Certificat d'aptitude
professionnelle agricole
option "Services en milieu rural"

Sommaire



Référentiel professionnel.....	1
Activités de l'employé de services en milieu rural	3
Fiche descriptive d'activités.....	5
Référentiel de formation	7
Architecture et organisation de la formation	9
Répartition horaire des modules professionnels	10
Modules de formation	11
Modules communs	15
Modules enseignements complémentaires	35
Modules professionnels.....	39
Référentiel d'évaluation.....	57
Modalités de délivrance du diplôme	59
Tableaux des épreuves et UC pour obtention du CAPA.....	61
Épreuves terminales (CAPA modulaire)	63
Siglier.....	67

Référentiel de diplôme
Certificat d'aptitude
professionnelle agricole
option "Services en milieu rural"

Référentiel
professionnel

1- Les activités de l'employé qualifié titulaire du CAPA "Services en Milieu Rural"

L'employé qualifié titulaire d'un CAPA Services en milieu rural, exerce son activité tant à domicile que dans des structures accueillant :

- des enfants : crèche, halte garderie, écoles maternelles et élémentaires, centres d'accueil de loisirs ...
 - des personnes malades ou en fin de vie : hôpitaux, cliniques, maison de repos, service d'hospitalisation à domicile (SHD)...
 - des personnes en situation de handicap : instituts médico-éducatifs, instituts éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques, foyers d'hébergement, structures de rééducation, structures de travail protégé, foyers de vie, structures labellisées tourisme et handicap....
 - des personnes âgées dépendantes : EHPAD, structures d'accueil pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, résidences-services, accueil de jour ...
- des familles : centres d'accueil mère enfant, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centres de vacances....
- des touristes, des clients, des usagers : structures liées à l'accueil et/ou à la vente, magasins de proximité, vente directe à la ferme, marchés locaux, diverses surfaces de vente, hôtellerie, chambres/tables d'hôtes, villages de vacances, campings...

Les activités de services, quoique diversifiées, présentent des caractéristiques communes :

- fonction exercée sous le contrôle et les directives d'un encadrement,
- contacts directs avec l'utilisateur,
- polyvalence des tâches,
- conditions de travail exigeant souvent une bonne résistance physique et psychologique,
- nombreux emplois à temps partiel.

Les activités de services aux personnes en milieu rural, doivent prendre en compte les spécificités liées aux populations et aux facteurs géographiques : la dispersion de l'habitat et l'éloignement rendent essentiel le caractère polyvalent des compétences. Du fait des particularités des situations de travail, (intervention seul au domicile des personnes) le salarié doit faire preuve d'autonomie. Il peut être amené à prendre des initiatives et à s'adapter et s'organiser dans un contexte de fortes contraintes de temps et d'environnement.

La fiche descriptive d'activités (FDA) dresse la liste de l'ensemble des activités de l'employé titulaire du Certificat d'aptitude professionnel agricole "Services en milieu rural" (Services aux personnes et Accueil-vente)

Ces activités sont regroupées en grandes fonctions. Elles sont écrites, par convention, sans pronom personnel, les activités pouvant être conduites soit par une femme, soit par un homme.

Dans le cadre de son activité, le ou la titulaire de l'emploi :

A- Services aux personnes

1- Communique dans le respect de la vie privée des personnes

1.1- prend connaissance des demandes

1.1.1- prend connaissance des consignes et s'assure en les reformulant à un responsable qu'il les a bien comprises.

1.1.2- instaure la communication avec l'utilisateur, son entourage, en adaptant sa communication aux différents publics auprès desquels il intervient (enfants, parents, adultes)

1.1.3- adapte sa communication aux situations d'urgence, aux situations délicates

1.2- traite les informations pour assurer la continuité du service à la personne dans le respect de la vie privée des personnes

1.2.1- transmet des informations à ses collègues par écrit, par oral et à l'aide des différents outils d'information ou de communication

1.2.2- rend compte de ses activités à un responsable par écrit, par oral et à l'aide des différents outils d'information ou de communication : téléphone, télécopie, outils informatiques

1.2.3- renseigne des documents professionnels

1.2.4- signale toute difficulté ou tout dysfonctionnement du matériel

1.2.5- transmet les informations ne relevant pas de son champ d'intervention

1.2.6- participe à des réunions techniques ou d'information

2- Organise et gère son travail

2.1- suit le planning de travail en appliquant les consignes reçues

2.2- prend connaissance des limites de son intervention

2.3- prépare le matériel et les produits nécessaires à son activité

2.4- exécute les tâches dans les règles relatives à l'hygiène et la sécurité et le respect de l'environnement

2.5- réajuste son action

3- Inscrit son activité dans le contexte de la structure qui l'emploie et de la vie sociale et citoyenne

3.1- s'intègre dans une équipe

3.2- repère les composantes de la structure et de son environnement

3.3- situe son activité dans le fonctionnement général de la structure

3.4- identifie les éléments du droit du travail qui régissent la vie professionnelle : convention collective, contrat de travail, règlement intérieur

3.5- utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale : contrat d'assurance, fiche de paie, constat d'accident ...

3.6- assure les différentes démarches liées à son travail, à sa protection sociale, et à sa vie citoyenne

4- Met en œuvre les différentes techniques liées aux services aux personnes

4.1- prépare et distribue des repas

4.1.1- participe à la préparation des repas en collectivité

4.1.2- prépare des repas simples adaptés à la personne auprès de qui il intervient (biberon)

4.2- entretient le cadre de vie

4.2.1- entretient le linge en respectant les consignes (tri, de lavage, repassage, couture simple).

4.2.2- utilise les produits d'entretien à bon escient

4.2.3- utilise et entretient les appareils ménagers et de collectivité en appliquant les règles de sécurité

4.2.4- réagit à une situation imprévue ou anormale et adapte son mode de conduite

4.2.5- trie et élimine les déchets

4.3- Accompagne les personnes dans les tâches de la vie quotidienne

4.3.1- assure l'hygiène et le confort de l'adulte, de l'enfant, dans le respect de son intimité

4.3.2- aide à la réalisation de soins corporels

4.3.3- aide à l'habillage et au déshabillage

4.3.4- aide aux déplacements

4.3.5- assure la réfection et le change du couchage (lit, berceau)

4.3.6- met en place des conditions favorables au repos, à l'endormissement

4.3.7- ordonne le lieu de vie pour assurer le confort de l'adulte, de l'enfant et prévenir les accidents

4.3.8- repère les changements de comportement, identifie les signes de détresse ou de douleur

4.3.9- alerte face à une situation délicate ou difficile (maltraitance, agressivité de la personne, détresse physique ou morale, fin de vie)

4.3.10- accompagne, à travers les activités de la vie quotidienne, le développement, le maintien ou la restauration de l'autonomie

4.3.11- aide l'usager dans ses démarches de la vie courante (courses...) et administratives (ordonnance, feuilles de soin, courrier simple ...)

4.4- participe à la conception et à la mise en œuvre des activités d'éveil

4.4.1- propose des activités en tenant compte de l'âge, des habitudes de vie, de la culture, des attentes et des aptitudes de l'adulte ou de l'enfant

4.4.2- encadre une activité en veillant à stimuler l'éveil, l'acquisition ou le maintien de l'autonomie et de la vie sociale (y compris l'apprentissage de la vie sociale chez l'enfant)

4.4.3- anime un groupe (adultes, enfants)

B- Accueil-vente

1- Communique

1.1- participe à l'accueil de la clientèle et lui fait préciser ses besoins ou attentes

1.2- se montre ouvert au dialogue

2- Organise et gère son travail

2.1- suit le planning de travail en appliquant les consignes reçues

2.2- prépare le matériel et les produits nécessaires à son activité

2.3- exécute les tâches dans les règles relatives à l'hygiène et la sécurité et le respect de l'environnement

2.4- réajuste son action

3- Met en œuvre les différentes techniques d'accueil et de vente

3.1- assure une présence active sur le lieu d'accueil ou le lieu de vente

3.2- assure un accueil de qualité (amabilité, présentation, disponibilité...)

3.3- distingue l'origine, la composition, la variété, la date limite de consommation des produits mis en vente

3.4- participe au conditionnement du produit, à la gestion des stocks et à l'approvisionnement du rayon

3.5- met en œuvre les différents modes de conservation et de stockage des marchandises

3.6- contribue à la tenue des documents commerciaux : factures, chèques, bons de commande, bons de livraison...

3.7- déchiffre l'ensemble des codes de l'étiquetage,

3.8- établit une fiche de caisse et procède à l'encaissement

4- Participe à l'entretien et à l'aménagement du local d'accueil ou du lieu de vente

4.1- participe à l'entretien des locaux d'accueil ou du magasin et au rangement des réserves,

4.2- contribue à la décoration du local d'accueil ou du lieu de vente

Evolution possible des diplômés

Le titulaire du CAPA Serices en milieu rural (SMR) peut poursuivre son parcours de formation en intégrant une classe de première professionnelle (spécialités du baccalauréat professionnel "Services aux personnes et aux territoires" et du champ professionnel "Conseil Vente..." ou spécialités de l'EN.

Les métiers de la filière sanitaire et sociale tels qu'auxiliaire de vie sociale, aide soignant, aide médico- psychologique, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale constituent une évolution de carrière accessible par la VAE et formations complémentaires.

Le titulaire du CAPA SMR est dispensé des d'épreuves d'admissibilité pour les concours DEAVS, DEAS, DEAMP, DEAP. Certains titulaires du diplôme peuvent, sous conditions, s'orienter vers une spécialisation dans les secteurs de l'animation. Dans la fonction publique, le titulaire d'un diplôme de niveau V peut être recruté sur un poste d'agent de service de collectivité.

Référentiel de diplôme
Certificat d'aptitude
professionnelle agricole
option "Services en milieu rural"

Référentiel
de formation

La formation est organisée en modules d'enseignement général et en modules d'enseignement professionnel.
Elle est complétée par un module facultatif de langue vivante.
Elle comporte une formation en milieu professionnel..

Les modules d'enseignement général

Communs à toutes les options de CAPA, les modules d'enseignement général sont au nombre de quatre :

- le module **MC1** : "Expression française et communication"
- le module **MC2** : "Traitement de données mathématiques"
- le module **MC3** : "Éducation physique et sportive, santé et sécurité"
- le module **MC4** : "Monde actuel"

Ces modules permettent à l'élève d'acquérir et de consolider :

- des connaissances de base,
- des savoirs généraux liés au développement de sa personnalité, à la conquête de son autonomie.

Ils contribuent à son insertion dans une profession et dans la société.

Les modules d'enseignement professionnel

Au nombre de quatre, les modules d'enseignement professionnel visent :

- l'acquisition des techniques et des pratiques professionnelles liées à l'exécution des tâches,
- l'acquisition des connaissances nécessaires à la compréhension de ces pratiques.

- le module **MP1** : "Entreprise et vie professionnelle"
- le module **MP2** : "Bases scientifiques des techniques professionnelles"
- le module **MP3** : "Techniques et pratiques professionnelles"
- le module **MAP** : "Module d'Approfondissement professionnel"

Le module d'approfondissement professionnel (MAP) permet d'approfondir ou de compléter une partie de l'enseignement professionnel du MP3. Il s'agit d'une spécialisation des compétences ou leur élargissement, éventuellement à un secteur professionnel voisin.

Le MAP est écrit et mis en oeuvre par l'établissement. Il doit être validé en début de formation par la DRAAF. Le choix doit être raisonné dans le cadre de l'environnement professionnel et du projet de l'établissement. Il doit être construit à partir d'une analyse de l'environnement socio-économique et suivre les évolutions du milieu professionnel.

Le module de langue vivante

L'élève, l'apprenti ou le stagiaire peut choisir un module optionnel de langue vivante.

Ce module permet à la fois de consolider les acquis et de faciliter une poursuite d'études en baccalauréat professionnel.

La formation en milieu professionnel

Elle s'effectue au sein d'entreprises du secteur des courses hippiques.

Placé en situation professionnelle, l'apprenant utilise les connaissances et les techniques apprises en établissement de formation.

La formation en milieu professionnel doit valoriser les aptitudes gestuelles de l'apprenant et faciliter la liaison entre la pratique et la théorie.

Elle constitue une confrontation aux réalités professionnelles et sociales. Elles sont aussi l'occasion d'observations et de recueil d'informations susceptibles d'être réinvesties dans la formation en centre.

Organisation de la formation

Par la voie scolaire (en enseignement à temps plein, rythme approprié) :

Les 1 624 heures d'enseignement correspondent à l'équivalent de 56 semaines complètes de 5 jours comptant en moyenne 29 heures d'enseignement par semaine. La formation en centre est complétée par 14 à 16 semaines de formation en milieu professionnel dont 12 sont prises sur la scolarité. Cette formation en milieu professionnel doit être fractionnée de manière à couvrir les phases caractéristiques du secteur professionnel.

S'ajoutent des activités de soutien et l'enseignement facultatif d'une langue vivante.

Architecture de la formation par voie scolaire

Modules communs d'enseignement général (MC) : 588 heures

MC1 : Expression française et communication	112h
MC2 : Traitement de données mathématiques	168h
MC3 : Education physique et sportive, santé et sécurité	168h
MC4 : Monde actuel	140h

Modules professionnels (MP) : 1036 heures

MP1 : Entreprise et vie professionnelle	56h
MP2 : Bases scientifiques des techniques professionnelles	154h
MP3 : Techniques et pratiques professionnelles	714h
MAP : Module d'approfondissement professionnel	112h

TOTAL : 1624h

Module facultatif de langue vivante de 100 heures

14 à 16 semaines de stage (dont 12 prises sur la période scolaire)

Répartition horaire des modules professionnels

56h	MP1 Entreprise et vie professionnelle <i>14h Éducation socioculturelle</i> <i>42h Sciences économiques, sociales et de gestion</i>
154h	MP2 Bases scientifiques des techniques professionnelles <i>14h Éducation socioculturelle</i> <i>112h Biologie-Écologie</i> <i>28h Sciences économiques, sociales et de gestion / Économie familiale et sociale</i>
714h	MP3 Techniques et pratiques professionnelles <i>28h Français</i> <i>112h Éducation socioculturelle</i> <i>112h Informatique</i> <i>218h Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion commerciale</i> <i>245h Sciences économiques, sociales et de gestion / Économie familiale et sociale</i> <i>dont 98h en pluridisciplinarité</i>
112h	MAP Module d'approfondissement professionnel <i>112h Zootechnie-Hippologie</i>

Module MC1 Expression française et communication

Objectif général

S'exprimer et communiquer par oral et par écrit dans des situations de la vie professionnelle et sociale.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- S'informer, se documenter, enrichir ses connaissances	Français	112h
- Produire des messages oraux ou écrits qui répondent à des situations de communication connues		

Module MC2 Traitement de données mathématiques

Objectifs général

Mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou de la vie courante.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Analyser des informations et préparer leur traitement	Mathématiques	168h
- Mobiliser et utiliser des techniques de résolution de problèmes		
- Résoudre des problèmes issus de la vie courante et de situations techniques et professionnelles		

Module MC3 Éducation physique et sportive, santé et sécurité

Objectif général

Pratiquer des activités physiques et sportives dans une optique de santé, de sécurité et d'insertion professionnelle et sociale.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Apprendre son corps en activité	EPS	168h
- Développer son potentiel moteur par la pratique et la connaissance des activités physiques et sportives (APS)		
- Découvrir et établir des relations interindividuelles pour participer à des actions collectives		

Module MC4 Monde actuel

Objectif général

A partir de différentes approches de l'environnement social, prendre conscience des droits, des devoirs et responsabilités du citoyen.

Objectifs du module	Disciplines	Horaires
- Acquérir des repères géographiques, historiques et civiques permettant de comprendre la France d'aujourd'hui	Histoire-Géographie	56h
- Élaborer une réflexion sur la diffusion de l'information sociale et culturelle	ESC	28h
- Situer dans leur environnement les actes de la vie du consommateur et de la vie familiale et effectuer les démarches courantes	SESG	56h

Module MP1 Entreprise et vie professionnelle

Objectif général

Se situer dans l'environnement socioéconomique

Objectifs du module	Disciplines	Horaires
- Découvrir dans un territoire les organisations de service en milieu rural	Sciences économiques, sociales et de gestion	42h
- Caractériser la nature des organisations		
- Identifier les principaux éléments du droit du travail	Éducation socioculturelle	14h

Module MP2 Bases scientifiques et techniques professionnelles

Objectif général

Acquérir les données scientifiques essentielles nécessaires à la compréhension des techniques professionnelles

Objectifs du module	Disciplines	Horaires
- Présenter les caractéristiques générales du monde vivant	Biologie-Écologie	28h
- Expliquer sommairement les principes de la nutrition humaine	Éducation socioculturelle	28h
- Présenter les microorganismes, leur incidence sur la santé humaine et les conséquences de leur présence dans les aliments	Sciences économiques, sociales et de gestion / économie familiale et sociale	84h
- Identifier les publics des services		

Module MP3

Techniques et pratiques professionnelles

Objectif général

À partir des consignes données, être capable de mettre en œuvre, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, les techniques liées aux services aux personnes, à l'accueil et à la vente

Objectifs du module	Disciplines	Horaires	dont pluri
- Identifier et utiliser les outils de l'information et de la communication			
- Adapter son expression orale et non-verbale à des situations professionnelles			
- Participer à la préparation des repas et en assurer le service en milieu familial et collectif	Français	28h	
	Éducation socioculturelle	112h	
- Assurer le confort et le bien-être des personnes	Informatique	112h	
- Participer à l'entretien des locaux et du linge en milieu familial et collectif	Sciences économiques, sociales et de gestion / économie familiale et sociale	245h	49h
- S'initier à des techniques d'animation	Sciences économiques, sociales et de gestion / gestion commerciale		
- Identifier les biens et services commerciaux agricoles et para-agricoles		217h	49hh
- Participer aux opérations relatives à l'activité commerciale liée aux produits			
- Participer à des actions de communication commerciale			

Module MAP

Module d'approfondissement professionnelle

Objectif général

Permettre d'approfondir ou de compléter utilement une partie de l'enseignement professionnel du MP3. Il s'agit d'une spécialisation des compétences ou de leur élargissement, éventuellement à un secteur professionnel voisin.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Approfondir ou compléter une partie de l'enseignement professionnel	Sciences et techniques professionnelles	112h
- Spécialiser des compétences ou s'ouvrir à un secteur professionnel voisin		

MCC1

Expression française et communication

Objectif général du module :

S'exprimer et communiquer par oral et par écrit dans des situations de la vie professionnelle et sociale

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- S'informer, se documenter, enrichir ses connaissances.
- ▶ Objectif 2- Produire des messages oraux ou écrits qui répondent à des situations de communication connues

Contenus d'enseignement

Compétences attendues

► **Objectif 1 : S'informer, se documenter, enrichir ses connaissances****1.1- Ecrire pour soi et pour les autres**

Lecture silencieuse de textes variés :

- amélioration de la rapidité de lecture
- amélioration de la compréhension

Lecture méthodique d'extraits

Lecture suivie d'œuvres brèves et simples

- compter ou numéroter les mots, les lignes, les paragraphes
- repérer en temps limité un terme, une expression, une phrase, une ponctuation, une graphie particulière
- répondre à des questions précises sur le contenu du texte
- proposer un titre
- reformuler tout ou partie du texte
- proposer un thème, une idée directrice
- identifier les personnages, les lieux, les époques
- se référer au texte pour justifier une interprétation
- décrire un personnage, un lieu
- reformuler une péripétie, le dénouement d'un récit
- retrouver et situer un passage précis

1.2- Saisir le sens d'une information de source non écrite et en retenir le contenu

Écoute de documents sonores d'origines variées, observation de documents audiovisuels

Observation de documents iconiques ou graphiques

- répondre à des questions précises sur le contenu
- reformuler les messages
- verbaliser les informations contenues
- imaginer un titre, une légende, une vignette, une bulle

1.3- Rechercher, recueillir des informations dans un ensemble simple de données

Méthodes usuelles de classement

Recherche d'informations dans des documents usuels (fichiers, annuaires, catalogues, sommaires, tables des matières)

Recherche d'informations au cours d'enquêtes ou de visites

- rechercher un élément, un document précis en fonction d'un classement connu
- classer des éléments selon des critères donnés (alphabétiques, numériques, chronologiques, hiérarchiques...)
- relever des informations, des références pour répondre à des questions ou des consignes précises
- demander et noter des renseignements auprès d'organismes d'information
- interroger des individus pour renseigner un questionnaire préétabli

1.4- Élargir son lexique et enrichir son vocabulaire

Usage des outils lexicaux courants (dictionnaires, lexiques, glossaires)

Éléments de morphologie (dérivation, catégories) et de sémantique (polysémie, synonymie, antonymie)

- retrouver un mot en temps limité
- repérer les indications essentielles d'un article de dictionnaire
- repérer un radical, un préfixe, une terminaison
- pratiquer des substitutions de catégories
- choisir parmi plusieurs définitions le sens d'un mot en fonction du contexte
- expliquer le sens d'un mot dans un contexte donné
- relever les termes d'un champ lexical clairement défini

1.5- Comprendre une situation de communication simple

Identification des éléments d'une situation de communication

- repérer les interlocuteurs, le message, le support et le contexte
- repérer les données verbales du discours pour distinguer une idée d'un exemple, un fait d'une opinion
- identifier différents types de textes (informatif, narratif, argumentatif)

Contenus d'enseignement

Compétences attendues

► Objectif 2 : Produire des messages oraux ou écrits qui répondent à des situations de communication connues

2.1- Utiliser différents outils et supports de communication

Pratique de la téléphonie

Travail sur questionnaires, formulaires, courriers de différents types

- entrer en communication ou répondre à un appel
- rechercher un numéro de téléphone, une adresse, un code donné
- remplir une demande de renseignements, une feuille de Sécurité sociale, un constat d'accident
- rédiger une lettre de demande de renseignements, de réclamation, de demande d'emploi, un curriculum vitae

2.2- Maîtriser son élocution dans des situations de communication déterminées

Recherche de l'intelligibilité et de l'expressivité dans des exercices formels

Recherche de l'aisance verbale dans des échanges oraux

- lire à haute voix ou réciter en maîtrisant le débit, le rythme et le volume
- produire des unités orales achevées
- participer à des jeux de rôles
- prendre la parole dans une discussion organisée
- adapter sa voix au type de discours

2.3- Acquérir les mécanismes élémentaires de la langue

Usage d'une graphie lisible et adaptée et d'une ponctuation cohérente

Principes d'orthographe d'usage et grammaticale

Construction raisonnée de phrases de structure simple

Usage raisonné des pronoms, des temps et modes usuels

- utiliser, selon les besoins, les caractères d'imprimerie et l'écriture cursive
- respecter des consignes de mise en page
- respecter les impératifs phonétiques
- appliquer les accords fondamentaux
- reconnaître les éléments constitutifs de la phrase et ses limites
- ponctuer un texte
- effectuer des exercices de réduction, d'expansion, de transformation de la phrase et de substitution de termes
- utiliser correctement les pronoms personnels et relatifs en les substituant au nom -respecter les règles élémentaires de la concordance des temps

2.4- Restituer, à l'oral et à l'écrit, une information issue de la vie courante

Pratique de différentes modalités de restitution, adaptées à des situations précises

Exercices de narration et de description d'événements et de situations observés

- répondre à une demande simple en faisant appel à la mémorisation
- reformuler brièvement un message lu
- réorganiser un paragraphe, un texte, un récit, présentés en désordre
- transposer un dialogue en récit et réciproquement
- transposer un passage de BD en récit
- expliquer un itinéraire représenté schématiquement
- rendre compte d'une scène vécue, d'un phénomène observé
- construire un récit avec support (schéma narratif, document iconique, lexique)
- imaginer une suite, un début à un récit incomplet
- décrire un environnement précis ou imaginaire ; décrire une affiche, un poster, une carte postale...
- expliciter le cadre et l'action d'un document audiovisuel

2.5- Exprimer une opinion, une appréciation, à l'oral et à l'écrit

Recherche d'exemples pour illustrer une idée

Recherche d'arguments pour justifier ou contredire une affirmation

Structuration d'un discours

- narrer un événement, décrire une situation en relation avec l'expression d'une idée ou d'une opinion
- exprimer les relations de causalité, de conséquence, d'hypothèse et de finalité pouvant exister entre deux ou plusieurs faits
- employer les connecteurs logiques appropriés
- construire des éléments d'introduction et de conclusion
- articuler deux ou plusieurs paragraphes

Recommandations pédagogiques

Objectif 1

- 1.1- D'une manière générale, la facilité et la rapidité de lecture passe par une familiarisation à la "matérialité" d'un texte, considéré comme objet de manipulation. C'est pourquoi il faut accoutumer les élèves à le visualiser et à le parcourir, à la recherche d'éléments précis, hors de toute préoccupation de sens.
Les exercices de compréhension se font après lecture silencieuse et individuelle. La lecture à haute voix n'est pas conseillée dans cet objectif, qu'elle soit le fait du professeur ou des élèves. Le contrôle de la compréhension peut prendre la forme de questions fermées, de QCM, de tableaux... Le recours à des logiciels adaptés est recommandé pourvu qu'il donne lieu à un suivi individualisé. Avant toute forme d'explication, on doit s'efforcer de laisser aux élèves le loisir d'exprimer une hypothèse de lecture quant au motif, au sens, à l'intérêt du texte, tout en les incitant à justifier toute affirmation et toute appréciation en faisant référence au texte. On privilégiera la lecture de contes ou de nouvelles au schéma narratif simple. Le professeur doit aider les élèves dans leur lecture et en organiser les étapes, mais il doit éviter tout exercice contraignant qui viendrait contrarier le plaisir de lire. Il saisira toutes les occasions de "faire la lecture" à ses élèves de passages caractéristiques d'œuvres diverses sans autre objectif que de retenir leur attention et leur intérêt.
- 1.2- On s'appuiera de préférence sur des enregistrements de documents radiophoniques, télévisuels ou électroniques (selon les règles de la législation en vigueur) relatant des faits d'actualité. Dans les premiers temps, une écoute ou un visionnement de découverte peut être nécessaire ; des consignes et des indications préalables peuvent guider l'attention de l'élève. La prise de notes, si elle a lieu, ne doit pas être laissée à la seule initiative de l'élève et doit être effectuée dans un cadre méthodologique précis. Les copies de documents iconographiques doivent être de bonne qualité et aisément identifiables par les élèves. Il faut se méfier de tout ce qui peut en dénaturer l'authenticité et rappeler une page de manuel ou un exercice de type scolaire.
- 1.3- On veillera à ce que les exercices soient récurrents tout au long de la formation. Plutôt que de présenter et utiliser les modes de classement de manière formelle et exhaustive, il est préférable de les aborder, en tant que de besoin, dans le cadre d'activités diverses et selon les nécessités d'autres disciplines.
Le bon ordre des classeurs, des agendas ou cahiers de textes, des répertoires divers devrait être la première manifestation de l'atteinte de cet objectif. Si l'accès à un fichier informatisé est possible et utile pour les élèves, on ne peut qu'encourager son utilisation.
- 1.4- Il ne faut pas perdre de vue que les outils lexicaux ; toutefois on ne laissera pas l'élève se satisfaire d'une définition sans lui en demander une reformulation en cas de besoin. L'usage du dictionnaire peut prendre un aspect ludique (imitation du "style" des définitions, jeu de définitions pour mots factices, lexique potentiel par décalage des termes, vitesse de recherche...).
Tous les exercices lexicaux doivent tendre vers un but commun : aider l'élève à comprendre que le vocabulaire n'est pas anarchique et d'une densité insondable, qu'il répond à une organisation logique et que les signes morphologiques sont autant de repères qui permettent la saisie du sens.
- 1.5- On amènera progressivement les élèves à assimiler les notions élémentaires du schéma de communication : émetteur, récepteur, message, canal. On le fera en s'appuyant sur l'observation de situations de communication réelles, dans le cadre de la vie professionnelle et sociale, mais aussi par référence à des œuvres de fiction. À partir de documents écrits ou audiovisuels, et sur les bases d'une typologie simple, on accoutumera les élèves à relever les caractères spécifiques des sources d'un document informatif (qui, à qui, quand, où, sous quelle forme ?) ; à identifier le narrateur, les personnages, le cadre d'un récit ; à distinguer les éléments constitutifs d'une argumentation. On n'abordera qu'avec précaution les domaines de la connotation, de l'implicite et du ton du message.

Objectif 2

- 2.1- Il s'agit de capacités transversales qui concernent l'ensemble des disciplines, toutefois, le professeur de français doit s'assurer des compétences de ses élèves dans ce domaine et les assister dans leurs démarches auprès des maîtres de stage et d'apprentissage et dans les différentes activités pluridisciplinaires qui supposent l'emploi de ces outils. On tentera, chaque fois que cela est possible de faire valoir l'expérience de chacun face aux contraintes de la communication de type administratif.
- 2.2- Les exercices d'élocution (récitation, lecture à haute voix, jeu théâtral...) sont à présenter en tant que tels, au cours de séances spécifiques et avec des consignes limitées et précises. On insistera sur l'aspect technique de l'exercice : respiration, volume, rapidité...
- 2.3- Pour tenter une approche explicative de la syntaxe, on fera de préférence appel à la grammaire dite distributive : distribution selon l'axe syntagmatique des composants immédiats de la phrase (groupe verbal et différents groupes nominaux) et selon l'axe paradigmatique, en classe d'équivalence (le nom et ses expansions, les pronoms, le verbe à l'infinitif, les propositions subordonnées...)
À la leçon de grammaire exhaustive, on préférera de brèves interventions répétées, à l'occasion des textes étudiés ou des productions des élèves. On peut corriger l'aspect occasionnel de cette démarche en faisant tenir des fichiers que les élèves complètent et auxquels ils peuvent se référer chaque fois qu'un fait grammatical est rencontré.
- 2.4/5- Ces deux sous-objectifs expriment l'aboutissement de la formation, mais ils sont tributaires des précédents. Ils sont complémentaires mais cependant hiérarchisés. Le premier fait davantage appel à des procédés, à des méthodes d'imitation, de reformulation, de transcription, à partir de supports donnés et selon des consignes très précises ; le second fait appel à l'autonomie du raisonnement, à l'imagination, à la créativité.
Pour l'un comme pour l'autre, il convient de se montrer pragmatique quant au niveau d'exigence et de procéder de manière très progressive.
Les productions proposées ne constituent pas un programme proprement dit ; elles sont néanmoins fortement indicatives du processus d'évaluation attendu.

MIC2

Traitement de données mathématiques

Objectif général du module :

Mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou de la vie courante.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les trois capacités précisées ci-après, propres au raisonnement en mathématiques, sont transversales à l'ensemble du module. Elles seront mises en œuvre quel que soit le contenu traité.

1- Analyser des informations et préparer leur traitement - lire et comprendre les éléments de l'information - comprendre l'assemblage des éléments de l'information - traduire les informations (dessins, exemples, formules...).

2 - Mobiliser et utiliser des techniques de résolution de problèmes.

3 - Résoudre des problèmes issus de la vie courante et de situations techniques et professionnelles : - résoudre (identification, techniques, propriétés, résolutions graphiques) - vérifier la cohérence et la pertinence des résultats - rendre compte des résultats.

Contenus	Compétences attendues	Exemples d'activités
► Activités numériques		
Calcul numérique	<ul style="list-style-type: none"> - effectuer des calculs numériques • les 4 opérations • puissance entière d'un nombre non nul • racine carrée d'un nombre positif • applications : utilisation des puissances de 10, calcul mental, ordre de grandeur, utilisation de la calculatrice 	<ul style="list-style-type: none"> - écriture de nombres : écriture décimale, fractionnaire (fiches de stocks, relevés bancaires, bilans) - manipulation de grands nombres et de petits nombres - mesure du temps : durée d'un trajet
Proportionnalité	<ul style="list-style-type: none"> - expliciter les expressions telles que : "est le double de" ; "est trois fois plus grand que" ; "est le tiers de" ... - maîtriser le calcul proportionnel : détermination de la 4^e proportionnelle, pourcentages, coefficient multiplicateur, coefficient de proportionnalité, grandeurs proportionnelles, partages proportionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - application du calcul proportionnel à la résolution des problèmes empruntés aux modules professionnels : <ul style="list-style-type: none"> • dosages • débit • rendement • vitesse • masse volumique, densité • taux, taxes • chaîne des prix, factures simples (pourcentages successifs, pourcentages additifs) • placement (intérêt simple) • échelles (agrandissements, réductions)
► Géométrie		
Géométrie plane Géométrie dans l'espace	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser des constructions usuelles : lieux et figures (parallélogramme, rectangle, carré, triangle, trapèze, losange, disque) - utiliser les unités de longueur et d'aire (changement de systèmes d'unités) - calculer le périmètre et l'aire des figures usuelles - appliquer la propriété de Pythagore - réaliser des constructions usuelles (solides usuels : prismes, cube, cylindre, sphère) - utiliser les unités de volume et de capacité (changement de systèmes d'unités) - calculer le volume des solides usuels et l'aire des surfaces développées de ces solides - utiliser les formulaires de géométrie 	<ul style="list-style-type: none"> - raccordements - constructions (ove, anse de panier, ellipse...), plan cadastral - topographie (levée de plans) - trigonométrie du triangle rectangle - cylindrée - cubage (estimation du volume, stocks)
► Algèbre		
Calcul algébrique Équations	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser somme et produit d'expressions algébriques - calculer la valeur numérique d'une expression algébrique - résoudre des équations du premier degré à une inconnue - résoudre des problèmes issus de situations techniques, professionnelles ou de la vie courante, à partir d'une équation donnée 	<ul style="list-style-type: none"> - application aux formules de géométrie - application aux calculs financiers - application du calcul algébrique pour : <ul style="list-style-type: none"> • résoudre des problèmes empruntés au domaine professionnel • vérifier la cohérence des unités d'une formule - inéquations du premier degré à une inconnue

Contenus	Compétences attendues	Exemples d'activités
<p>► Notion de fonction</p> <p>Approche de la notion de fonction Approche de fonctions particulières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître une fonction à partir <ul style="list-style-type: none"> • d'une formule • de tableaux numériques • de représentations graphiques issues de situations ou de revues techniques, professionnelles, ou de la vie courante - mettre en évidence les relations de dépendance entre les mesures de deux grandeurs (notion de fonction) - réaliser un tableau numérique à partir d'une formule de type $f(x) = ax + b$ - réaliser une représentation graphique à partir d'une formule - réaliser une représentation graphique à partir d'un tableau numérique - réaliser un tableau numérique à partir d'une représentation graphique 	<ul style="list-style-type: none"> - situation de proportionnalité à partir : <ul style="list-style-type: none"> • d'une formule, d'un tableau, d'une représentation graphique • résolution graphique de problèmes d'optimisation (1er degré) • lectures d'abaques simples • coefficient d'une droite (pente) • impôts sur le revenu (fonction affine par intervalles) • gain moyen quotidien (GMQ)
<p>► Statistique descriptive</p> <p>Organisation de données statistiques (tableaux) Effectifs, effectifs cumulés Fréquences, fréquences cumulées</p> <p>Représentations graphiques</p> <p>Paramètres de position</p>	<ul style="list-style-type: none"> - lire et réaliser les diagrammes <ul style="list-style-type: none"> • en bâtons, • en secteurs • en bandes • des histogrammes - déterminer un mode ou une dominante - calculer une moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> - diagramme polaire - utilisation de logiciels graphiques - lecture de diagrammes figuratifs - utilisation de revues intégrant les statistiques - revues et documents techniques

Recommandations pédagogiques

Capacités à développer

La liste des capacités induit une méthode pédagogique applicable pour chacune des activités du programme, mais aussi pour la résolution des exercices et des problèmes:

- Analyser des informations et préparer leur traitement :
 - lire et comprendre les éléments de l'information
 - comprendre l'assemblage des éléments de l'information

Ces capacités liées à l'analyse d'une information sont essentielles pour l'élève. Le professeur de mathématiques peut inviter son collègue de français dans le cadre d'ateliers pluridisciplinaires afin d'aider les élèves sur les problèmes de

- compréhension des mots (au plus, au moins, vaut, autant que, tout élément, quel que soit, etc.)
- compréhension des assemblages (et, ou, si... alors, équivalent...)
- compréhension des graphiques (unités, définition des axes d'un repère, origine, variables...)

-Traduire les informations. Les professeurs aident les élèves à traduire les informations qui leur sont soumises dans leur propre langage en les incitant à traduire ces informations par des dessins ou schémas, par des exemples, par la reformulation. Pour ce faire, l'enseignant habitue l'élève à travailler à l'aide de son cahier de brouillon, sur lequel il effectue ces opérations de transcodage.

- Mobiliser et utiliser des techniques de résolution de problèmes

Les professeurs varient les supports d'exercices, développent des stratégies de résolution, présentent des méthodes de raisonnement. Ils insistent sur la transversalité des techniques. Ils exigent des élèves qu'ils aient la connaissance des techniques de base (simplification des fractions, calcul proportionnel, repérage d'axes, application de formulaires...). Les enseignants insistent sur le choix de méthodes pour résoudre un exercice en exigeant des élèves qu'ils rédigent sur leur brouillon les réponses aux deux questions :

- qu'est-ce qu'on me demande ?
- qu'est-ce qu'on me donne ?

- Résoudre des problèmes issus de la vie courante et de situations techniques et professionnelles :

- résoudre (identification, techniques, propriétés, résolution graphique...),
- vérifier la cohérence et la pertinence des résultats ,
- rendre compte des résultats obtenus.

Ces capacités permettent d'établir des relations entre les mathématiques et les disciplines qui les utilisent. Elles donnent du "sens" à l'enseignement des mathématiques en filières professionnelles. Elles se prêtent naturellement aux séquences d'interdisciplinarité. La cohérence d'un résultat (ordre de grandeur, rejet d'une solution...) est liée aux opérations manipulées et aux nombres qui s'y rapportent. Le soin, la clarté, la rédaction sont des préoccupations permanentes.

Les professeurs portent une attention particulière :

- à l'utilisation des calculatrices et font précéder le calcul-machine par une recherche de l'ordre de grandeur ,
- au choix du nombre de décimales significatives.

Dans tous les cas où le support du problème est emprunté aux situations techniques et professionnelles, le professeur de mathématiques insiste sur le choix des unités et l'affectation de l'unité des résultats numériques (volumes, aires, statistiques...).

Méthodes

Une appropriation mathématique ne saurait se limiter à la connaissance formelle de définitions, de résultats, de techniques et de démonstrations. Il est indispensable que les connaissances aient pris du sens à partir de questions que l'élève s'est posées et qu'il sache les mobiliser pour résoudre des problèmes. Pour atteindre ces objectifs, les séquences courtes doivent se combiner avec des séquences plus longues de réflexion et de recherche. Celles-ci peuvent être centrées sur l'étude de situations diverses : situations interdisciplinaires, mettant en jeu des outils mathématiques variés.

En ce qui concerne les statistiques : les professeurs utilisent les revues technico-économiques, les ouvrages, les quotidiens, qui publient quantité de diagrammes, tableaux et courbes statistiques.

On insiste sur les problèmes de lecture et de réalisations graphiques, sur les différents modes de représentations, sur le choix des unités, sur le choix des amplitudes de classes et sur les conséquences de ces choix sur l'interprétation des données.

MCO3

Éducation physique et sportive, santé et sécurité

Objectif général du module :

Pratiquer des activités physiques et sportives dans une optique de santé, de sécurité et d'insertion professionnelle et sociale.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

1. Objectif

Ce module permet de développer non seulement des aptitudes motrices, mais aussi des aptitudes de coopération et de communication nécessaires à l'insertion professionnelle et sociale de l'élève. Ainsi, il s'agit d'une part de faire évoluer les pratiques physiques des élèves dans une optique de santé et de sécurité et d'autre part de faire exprimer les diverses représentations sociales qu'ont les élèves à propos du sport.

Les éléments de biologie intégrés au programme permettront à l'élève de comprendre globalement le fonctionnement de son corps et de mettre en œuvre des principes de sécurité et d'hygiène nécessaires au maintien d'une bonne santé.

Ces objectifs seront atteints par la mise en œuvre d'activités physiques et sportives pertinentes en corrélation avec l'option, le public, les contingences matérielles et l'environnement immédiat.

2. Lecture et mise en œuvre du programme du module

Seront abordées successivement les notions de biologie et de sécurité.

Les différentes parties du programme seront poursuivies à travers l'élaboration d'un projet d'éducation physique et sportive qui porte sur les activités choisies pour atteindre de manière équilibrée les objectifs de l'éducation physique. Ces choix s'opèrent en se référant au classement des activités physiques et sportives en cinq domaines d'action :

- les actions se situant dans un environnement physique stable : l'athlétisme, la natation, la gymnastique sportive...
- les actions s'effectuant dans un environnement physique instable : les activités de pleine nature
- les actions à visées esthétiques et expressives : la natation synchronisée, le patinage, les activités de gymnastique sportive...
- les activités d'opposition : les activités de combat, les jeux de raquettes...
- les actions de coopération et d'opposition : les sports collectifs et certains jeux traditionnels.

Cette présentation a pour ambition de souligner que le choix des activités physiques et sportives enseignées s'effectue à partir de leurs effets attendus sur le développement des conduites motrices.

3. Organisation du module

Le programme est organisé en trois objectifs en interaction constante ; dans chaque activité enseignée, ces trois objectifs sont indissociables, l'enseignant gardant toute liberté pour favoriser l'une ou l'autre entrée, en fonction de son projet.

- Apprendre son corps en activité
- Développer son potentiel moteur et la connaissance des activités physiques et sportives
- Découvrir et établir des relations interindividuelles pour participer à des actions collectives

Compétences attendues

Connaissances associées

Commentaires
pédagogiques► **Objectif 1 : Apprendre son corps en activité**

La poursuite de cet objectif, incluant des notions de biologie, fera apparaître la nécessité de découvrir de nouvelles sensations, comme celle du "plaisir à bouger", de bien-être, le besoin de découvrir des possibilités nouvelles de son corps et de rencontrer différemment les autres. La finalité n'est pas d'expliquer de manière mécaniste le fonctionnement de l'homme, mais d'aboutir à une gestion éclairée et responsable, non seulement de sa vie physique, mais plus généralement de sa santé.

<p>Gérer ses déplacements au cours d'activités mobilisant les filières énergétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les caractéristiques de son corps en mouvement - identifier les difficultés rencontrées, les facteurs de réussite au niveau moteur et physiologique au cours de l'activité ; les verbaliser - adapter sa motricité 	<ul style="list-style-type: none"> - la fonction respiratoire : organisation schématique de l'appareil respiratoire, principes du transport sanguin, des gaz respiratoires - la fonction circulatoire : organisation schématique de l'appareil circulatoire, fonction respiratoire du sang - la surface d'échanges entre le sang et l'air 	<p>À partir d'activités pratiques telles que VTT, ski, kayak (domaine instable), natation, athlétisme (domaine stable) permettre à l'élève de vérifier la fréquence cardiaque et le rythme respiratoire en situation d'efforts, de les comparer à une situation de repos et de les mettre en relation.</p>
<p>Gérer un effort prolongé</p> <ul style="list-style-type: none"> - se préparer à l'effort physique <p>fournir le "juste" effort en intensité et en durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - principes et règles de l'échauffement - approvisionnement énergétique et alimentation : <ul style="list-style-type: none"> manifestations de l'énergie sources énergétiques dans les aliments : les sucres rapides, les sucres lents 	<p>Il s'agit ici de sensibiliser les élèves à la période d'échauffement, à s'économiser, à récupérer à la fatigue.</p> <p>Montrer des échantillons d'aliments contenant des glucides (glucose, fructose, glycogène).</p> <p>Détection des glucides dans quelques aliments.</p>
<p>Agir en sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et exprimer les différentes sensations propres à son corps 	<ul style="list-style-type: none"> - les perceptions proprioceptives et kinesthésiques (postures, équilibres, contractions musculaires, relâchement, entonomie, etc.) - les perceptions liées au rapport espace-temps : rotations, balancés, accélération, espaces proche et lointain, avant/arrière... 	<p>Il sera utile de sensibiliser les élèves aux causes d'altérations de ces différentes perceptions.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - identifier les risques et adapter son action motrice en fonction de ses possibilités 	<ul style="list-style-type: none"> - les lois anatomiques, physiologiques, de mécanique des mouvements de coopération, d'économie d'effort - les effets bénéfiques - les effets nocifs • les accidents musculaires, ligamentaires, osseux • le surentraînement - les précautions à prendre : • respect des rythmes alternés • hygiène alimentaire • régulation de la thermie • les excès : tabac, alcool, drogue... 	<p>Définition des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • courbature, contracture • élancement, claquage • entorse, luxation • fêlure, fracture <p>À partir de situations vécues, construire des exemples de repas adaptés aux activités.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - développer les points faibles identifiés auparavant 	<ul style="list-style-type: none"> - préparation physique : • musculation • souplesse • endurance • adresse • équilibre et appuis 	<p>Lors d'activités physiques, il conviendra d'aider chaque élève à évaluer ses manques et de lui proposer des remédiations correspondantes.</p>

Compétences attendues

Connaissances associées

Commentaires
pédagogiques

► **Objectif 2 : Développer son potentiel moteur par la pratique et la connaissance des activités physiques et sportives (APS)**

Réaliser une performance dans les activités pratiquées

- s'informer pour agir - gérer le couple vitesse/précision - mobiliser l'énergie - créer des déséquilibres - enchaîner des actions continues - créer des réponses nouvelles

Organiser la sécurité dans la pratique des APS par rapport à soi - savoir gérer le couple risque/sécurité : - repérer les risques de la situation dans l'action - choisir le moment opportun et le rythme approprié pour agir - doser sa force et sa vitesse - utiliser les réchappes apprises, dans les situations imprévues

— par rapport au milieu : gérer le couple risque/affectivité - repérer les variables, les changements - choisir les outils appropriés

- principes et règles d'action
• logique interne de l'activité
• techniques
• règlements (codes et matériels)
• consignes de sécurité

- évaluation des risques

- les différentes techniques de réchappes et de chutes : - nature des incertitudes
- connaissance des parades - choix du matériel - tenue adaptée - rangement et entretien des matériels

Afin de permettre une meilleure performance, on veillera à adapter les situations de formation aux possibilités des élèves, tout en restant dans la logique de chaque activité.

Il conviendra alors de choisir des activités pertinentes dans les 5 domaines énoncés en accord avec les attentes et les besoins des élèves, en cohérence avec les conditions matérielles et le projet d'établissement.

La notion de sécurité inhérente à chaque APS, devra faire l'objet de contenus spécifiques indissociables des pratiques.

Associer les élèves au choix du transport et à la mise en place du matériel pour toutes les APS enseignées.

► **Objectif 3 : Découvrir et établir des relations interindividuelles pour participer à des actions collectives**

Cet objectif a l'ambition de prendre en compte les difficultés d'élèves à s'intégrer à un groupe en tant qu'acteur, à accepter les autres dans leurs différences, à s'investir dans une tâche commune. L'enseignant doit développer leurs aptitudes d'intégration à un groupe social et tenter de transformer les représentations sociales des sports médiatisés.

Être acteur à part entière :

– agir en fonction des autres et des règles de l'activité - reconnaître et accepter les autres - accepter l'organisation interne du groupe - accepter la tâche – apprécier et accepter son rôle – assumer une tâche

Coopérer : – communiquer

- verbalement dans l'action
- verbalement hors de l'action : proposer une stratégie non verbalement - aider, s'entraider

- règlement des activités

- connaissance des consignes et des contraintes liées à la tâche

- émission du message
- les outils de communication
- les sens des gestes, les codes
- les parades dans les activités pratiquées
- les appuis et les soutiens

Il convient d'identifier à travers la pratique des activités proposées, les savoirs liés à la coopération et à la communication, et, de proposer des situations et des outils de formation adéquats.

Les situations actives d'appropriation sont à privilégier : responsabiliser les élèves à l'arbitrage, au management, à l'évaluation, aux parades.

MCA

Monde actuel

Objectif général du module :

À partir de différentes approches de l'environnement social, prendre conscience des droits, des devoirs et responsabilités du citoyen.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module a pour objectif une initiation à la compréhension du monde d'aujourd'hui et une préparation à la vie civique, sociale, culturelle et économique afin de s'y insérer.

Chaque discipline apporte un éclairage spécifique et contribue à une initiation de l'approche globale d'une réalité.

Les trois disciplines, histoire-géographie, éducation socioculturelle et sciences économiques et sociales visent respectivement l'atteinte des objectifs 1, 2 et 3. Cependant certains contenus peuvent être abordés conjointement et de façon complémentaire.

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>► Objectif 1 – Acquérir des repères géographiques, historiques et civiques permettant de comprendre la France d’aujourd’hui</p>		
<p>Organisation de l’espace français</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - atouts et contraintes du milieu - répartition des hommes dans l’espace national <ul style="list-style-type: none"> • espace rural • espace industriel • espace et activités tertiaires - découpages administratifs de la France 	<ul style="list-style-type: none"> - localiser des faits géographiques : analyser quelques situations géographiques - préciser le rôle des élus et le fonctionnement des collectivités locales 	<p>Le support pédagogique privilégié sera la carte lue, observée, parfois réalisée. On réfléchira sur la nouvelle organisation de l’espace national qui s’accompagne d’une redistribution des hommes.</p> <p>Exercice au plan local de la démocratie. On évitera toute description trop précise des procédures administratives. On s’en tient à l’essentiel. Les documents de la vie quotidienne : feuille d’impôts locaux, vignette automobile, facture d’eau seront utilisés largement.</p>
<p>La France et son environnement international</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - la France dans l’Union Européenne - la France dans le monde : <ul style="list-style-type: none"> • la francophonie • l’aide aux pays en voie de développement • la présence française 	<ul style="list-style-type: none"> - relativiser une réalité géographique en observant des données à des échelles différentes 	<p>On distinguera l’Union Européenne de l’Europe occidentale, on évoquera le problème de l’Est européen. Montrer comment la vie des Français est conditionnée par les règlements européens.</p> <p>On insistera sur le rayonnement international de la France. La réflexion sera amorcée par l’observation d’une carte localisant les pays francophones. L’aide aux pays en voie de développement et la présence militaire dans le monde permettront d’illustrer le poids de la France dans la vie internationale.</p>
<p>La France, une démocratie libérale</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - repérages chronologiques - la France depuis 1945 - la Cinquième République, ses institutions - les mutations de la société <ul style="list-style-type: none"> • évolution de l’emploi • l’État providence et les organismes de protection 	<ul style="list-style-type: none"> - se repérer dans le temps - décrire une évolution historique récente - analyser une évolution historique (notion de cause et de conséquence) - identifier le fonctionnement des institutions et le rôle des élus - identifier les principaux organismes de la protection sociale 	<p>On construira une frise chronologique de la chute de l’Ancien Régime à 1945. On insistera sur le bilan de la Deuxième Guerre mondiale et sur l’indispensable reconstruction économique et morale qui échoit au régime issu de la résistance. On rappellera la mise en place de la Quatrième République qui marque le retour à la démocratie libérale.</p> <p>On insistera sur l’État de droit, la séparation des pouvoirs, la référence aux droits de l’homme, le pluralisme politique. On pourra utiliser le matériel de vote : bulletins, professions de foi.</p> <p>On insistera sur le caractère récent, évolutif de cette protection. On mettra en parallèle le système de protection sociale avec ceux d’autres pays à travers l’I.D.H. (indice de développement humain).</p>

Contenus

Compétences attendues

Recommandations
pédagogiques► **Objectif 2 – Élaborer une réflexion sur la diffusion de l'information sociale et culturelle**

Le professeur d'éducation socioculturelle sensibilise les élèves aux moyens utilisés dans la diffusion de l'information. Il les initie à une lecture active et critique de l'information écrite et audiovisuelle. À travers ces objectifs, il s'agit de faire prendre conscience aux élèves, de la nécessité de s'informer, tout en s'efforçant d'acquérir une distance critique face aux traitements de l'information et aux images. L'enseignant sensibilise à la compréhension du rôle de ce média dans la diffusion de la culture. Il importe pour favoriser les prises de conscience nécessaires à la formation d'un citoyen averti et actif, et à l'exercice de l'autonomie, de privilégier l'étude des médias actuels. Aussi favorisera-t-on le dépassement de leurs propres habitudes et pratiques.

La diffusion de l'information dans l'environnement local

- dans l'établissement
• les supports de la communication interne dans le cadre de la vie scolaire, associative et du CDI

- repérer, observer, identifier les signes visuels de la communication

Sensibiliser les élèves, stagiaires et apprentis à tous les signes visuels des activités sociales et culturelles de l'ensemble de l'établissement.

- porter un regard critique

Faire observer la diversité des supports : affiches, panneaux, bulletins d'information. On utilisera des méthodes actives :
- élaboration d'une grille d'observation
- recherche de l'information, individuellement ou par petits groupes
- mise en commun

- définir une association loi 1901

La découverte de la vie associative sera l'occasion d'étudier les associations loi 1901, à travers l'association des élèves : création, statuts, fonctionnement.

- en dehors de l'établissement :
• les supports de l'information locale, journaux, radios, télévision régionale, affiches, bulletins, brochures, dépliants, panneaux

- prendre conscience de la diversité des supports de communication et de leur adéquation à un public en fonction d'un message

À travers quelques exemples, faire comprendre la diversité des supports et leur spécificité, en fonction de la nature des informations, du public visé, des moyens mis en œuvre. Ce sera l'occasion d'aborder, notamment à travers un journal local, le traitement de l'information et de sensibiliser les élèves aux manifestations liées à leur environnement culturel : patrimoine, théâtre, musées, galeries, bibliothèques, centres culturels...
On essaiera de montrer le rôle de l'image : à cette occasion, on pourra collaborer avec le professeur de sciences économiques et sociales pour analyser le message publicitaire (objectif 3).

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> • la réglementation des ventes • les techniques de vente • la facturation de biens et de services • les paiements • le service après-vente – l'information et la défense du consommateur – l'analyse de l'acte de consommation • les besoins • le ménage : unité de consommation • l'évolution de la consommation • le budget – la place de l'acte de consommation dans l'économie, le circuit économique 	<ul style="list-style-type: none"> - faire appliquer ses droits d'acquéreur - repérer les méthodes influençant le consommateur - interpréter et contrôler une facture donnée - effectuer des règlements à partir de différents moyens de paiement - identifier les conditions décrites dans la garantie - identifier les lieux d'information et les lieux de recours - identifier les types de besoins - définir le ménage - citer les évolutions les plus marquantes - schématiser un budget familial - repérer les principaux agents du circuit dans un schéma établi 	<p>La réglementation de la publicité sera évoquée à cette occasion. L'étude du message publicitaire pourra être menée en collaboration avec le professeur d'éducation socioculturelle.</p> <p>On abordera les différentes formes de vente : par correspondance, à domicile, par téléphone... ainsi que quelques pratiques (ventes à crédit, ventes promotionnelles, soldes...).</p> <p>L'étude d'un contrat de vente permettra d'illustrer ce chapitre.</p> <p>On développera notamment les pratiques des grandes surfaces.</p> <p>On observera des factures relatives à des produits (biens d'équipement...) et des services (EDF, eau, téléphone, billets de transport...).</p> <p>On pratiquera la rédaction de chèques, de mandats, de TIP, et on visualisera différents types de cartes en expliquant leur fonctionnement.</p> <p>La comparaison de quelques bons de garantie suffira.</p> <p>On fera connaître notamment au plan local et au travers des médias, quelques exemples d'actions et d'adresses. Des tableaux synthétiques pourront faciliter l'approche.</p> <p>L'observation de données statistiques est indispensable, elle pourra concerner différents domaines.</p> <p>À l'occasion de cette étude on abordera l'impôt et l'assurance avec les documents correspondants de même que l'épargne et le crédit. Par ailleurs le constat amiable pourra être traité dans le contexte de l'assurance.</p> <p>On relèvera notamment les relations entre les ménages et les autres agents du circuit (aussi appelés secteurs institutionnels).</p>

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
La communication à travers la presse et la télévision		
<p>- sources, traitement et diffusion de l'information</p> <p>- télévision et culture</p>	<p>- reconnaître la diversité du traitement de l'information à travers la presse écrite et audiovisuelle</p> <p>- relativiser les informations véhiculées par les médias</p> <p>- analyser de façon critique le traitement et la diffusion de l'information : choix, mise en page, rôle des images</p> <p>- prendre conscience des différentes formes de culture véhiculées par la télévision</p>	<p>En utilisant les sources d'information nationale et internationale, on fera prendre conscience du cheminement de l'information entre l'événement et le lecteur ou le spectateur. On montrera qu'il y a plusieurs façons de traduire une même réalité. L'analyse ne peut être exhaustive, on se limitera à quelques exemples pris dans l'actualité récente. On s'appuiera sur la presse quotidienne nationale, et sur des émissions de télévision : journaux télévisés, magazines d'actualité.</p> <p>À travers quelques émissions (jeux, feuilletons, variétés...) on essaiera de montrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exploitation de la sensibilité individuelle et collective et les phénomènes d'identification - l'uniformité de certains produits proposés mais aussi la variété et la richesse des programmes qui permettent d'effectuer un choix lucide. <p>On abordera aussi succinctement</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aspect économique (audimat, publicité...) - l'organisation générale de la télévision en France (service public, secteur privé, CSA). <p>Compte tenu du temps imparti, on se limitera à quelques exemples en se gardant de trop généraliser, et on évitera une approche par trop manichéenne de la culture proposée par la télévision.</p>
► Objectif 3 – Situer dans leur environnement les actes de la vie du consommateur et de la vie familiale et effectuer les démarches courantes		
<p>Cet objectif vise à préparer l'élève à une bonne insertion dans la société. Il paraît important de tenir compte des motivations ou du vécu des jeunes pour aborder les différents thèmes. Il est nécessaire de les aider à analyser de façon la plus objective, la réalité économique, à s'approprier un vocabulaire spécifique et à développer leur sens critique et leur autonomie. Chaque fois que cela sera possible on s'appuiera sur des documents réels et on soulignera les aspects pratiques en veillant à l'acquisition de compétences transversales.</p>		
L'acte de communication		
<p>- l'achat des biens et services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'étiquetage des produits • la publicité • la réglementation des ventes 	<ul style="list-style-type: none"> - situer les actes de la vie du consommateur et effectuer des démarches courantes - interpréter des étiquettes - analyser un message publicitaire - faire appliquer ses droits d'acquéreur 	<p>On étudiera notamment l'étiquetage de produits alimentaires, de textiles, de biens d'équipement, de médicaments, de produits dangereux.</p> <p>À cette occasion on abordera les labels et les appellations de même que l'affichage des prix.</p> <p>On présentera différentes formes de publicité et supports publicitaires dans le souci d'éveiller l'esprit critique de la classe. La réglementation de la publicité sera évoquée à cette occasion. L'étude du message publicitaire pourra être menée en collaboration avec le professeur d'éducation socioculturelle.</p> <p>On abordera les différentes formes de vente : par correspondance, à domicile, par téléphone... ainsi que quelques pratiques (ventes à crédit, ventes promotionnelles, soldes...).</p>

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> • les techniques de vente • la facturation de biens et de services • les paiements • le service après-vente – l'information et la défense du consommateur – l'analyse de l'acte de consommation • les besoins • le ménage : unité de consommation • l'évolution de la consommation • le budget – la place de l'acte de consommation dans l'économie, le circuit économique 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer les méthodes influençant le consommateur - interpréter et contrôler une facture donnée - effectuer des règlements à partir de différents moyens de paiement - identifier les conditions décrites dans la garantie - identifier les lieux d'information et les lieux de recours - identifier les types de besoins - définir le ménage - citer les évolutions les plus marquantes - schématiser un budget familial - repérer les principaux agents du circuit dans un schéma établi 	<p>L'étude d'un contrat de vente permettra d'illustrer ce chapitre.</p> <p>On développera notamment les pratiques des grandes surfaces.</p> <p>On observera des factures relatives à des produits (biens d'équipement...) et des services (EDF, eau, téléphone, billets de transport...).</p> <p>On pratiquera la rédaction de chèques, de mandats, de TIP, et on visualisera différents types de cartes en expliquant leur fonctionnement.</p> <p>La comparaison de quelques bons de garantie suffira.</p> <p>On fera connaître notamment au plan local et au travers des médias, quelques exemples d'actions et d'adresses. Des tableaux synthétiques pourront faciliter l'approche.</p> <p>L'observation de données statistiques est indispensable, elle pourra concerner différents domaines.</p> <p>À l'occasion de cette étude on abordera l'impôt et l'assurance avec les documents correspondants de même que l'épargne et le crédit. Par ailleurs le constat amiable pourra être traité dans le contexte de l'assurance.</p> <p>On relèvera notamment les relations entre les ménages et les autres agents du circuit (aussi appelés secteurs institutionnels).</p>
Les actes de la vie individuelle et familiale		
<ul style="list-style-type: none"> – les actes de la vie civile – les régimes matrimoniaux – l'évolution de la famille - composition des familles - modes de vie des familles 	<ul style="list-style-type: none"> - situer les actes de la vie individuelle et familiale et effectuer les démarches courantes - citer les démarches à accomplir - citer les régimes matrimoniaux 	<p>En plus des actes de base (mariage, naissance, décès), on observera les documents qui en sont issus (fiche d'état-civil, passeport, carte d'identité)... et on fera remplir les demandes préliminaires.</p> <p>On tentera à l'aide de schémas ou d'exemples, d'expliquer les différentes situations et de souligner les conséquences en résultant.</p> <p>Cette partie du programme ne sera pas obligatoirement évaluée.</p> <p>Des statistiques serviront de supports à l'étude des changements enregistrés en France.</p> <p>On soulignera les nouveaux partages des tâches et des responsabilités en essayant d'en analyser les causes. On pourra aborder à cette occasion la progression de l'union libre, du divorce, des familles recomposées, par rapport au mariage traditionnel.</p>

Module de langue vivante

Objectif général du module :

- Communiquer dans une langue étrangère, oralement et par écrit, dans des situations de la vie courante
- Développer par le contact avec l'étranger, la curiosité et l'esprit critique
- Permettre une poursuite de la formation

Contenus d'enseignement

Compétences attendues

► **Objectif 1 : Établir une relation avec quelqu'un**

- attirer l'attention
 - saluer... prendre congé
 - interroger
 - décrire
 - répéter ou faire répéter
 - préciser ou faire préciser
 - exprimer des sentiments, des goûts, des préférences
- L'identité, l'âge, la profession, l'adresse

- se présenter
- faire la connaissance d'un interlocuteur
- solliciter des informations sur une tierce personne

► **Objectif 2 : S'exprimer et faire s'exprimer**

La famille, l'habitation, le village, la ville, la région, les habitudes et les activités quotidiennes

- décrire
- exprimer des sentiments, des goûts, des préférences
- porter un jugement

- s'exprimer et faire s'exprimer sur son cadre de vie, son environnement

La formation, les matières enseignées, l'internat, le foyer, les clubs, les camarades

- présenter, expliquer, s'informer, comparer, apprécier, évaluer

- s'exprimer et faire s'exprimer sur son cadre de vie, son environnement

Les vacances (préparation, déroulement), les études, la vie professionnelle, la vie familiale

- exprimer le futur, le temps, la durée, la chronologie
- exprimer des souhaits, des craintes, des espoirs
- exprimer la condition, la probabilité
- présenter, situer l'événement dans le passé
- rapporter, apprécier, juger des faits passés
- exprimer la satisfaction, la déception, le regret

- s'exprimer et faire s'exprimer sur ses projets
 - à court terme
 - à moyen terme
 - à long terme
- s'exprimer et faire s'exprimer sur un événement vécu du passé récent ou lointain

► **Objectif 3 : S'exprimer et faire s'exprimer**

Les magasins, les petits achats usuels, le logement (chez l'habitant, en auberge de jeunesse, à l'hôtel), le camping, les repas, les transports

- attirer l'attention
- saluer, remercier, prendre congé
- formuler une demande
- résoudre un problème de compréhension (reformuler, faire reformuler)
- exprimer l'ignorance, l'incertitude, l'hypothèse, l'étonnement
- exprimer l'ordre, l'interdiction
- conseiller
- exprimer une quantité, un prix, une heure, une distance, une direction

- demander et donner des informations :
 - demander et indiquer une direction
 - demander et donner l'heure
 - demander ou indiquer un prix
- comprendre des panneaux de signalisation (en ville, sur la route...)
- lire un plan, une carte
- maîtriser des éléments pratiques de la vie quotidienne à l'étranger
- procéder à des achats, se loger, se nourrir, se déplacer, téléphoner
- tirer des informations essentielles des médias (presse, télévision...)

Repas, sorties, cinéma, discothèque, préparation d'une fête, d'une soirée, organisation d'une visite technique, d'une visite culturelle

- accepter, refuser poliment
- exprimer la possibilité, l'impossibilité
- exprimer ou solliciter un souhait, une suggestion, une proposition, une préférence
- demander à quelqu'un de faire quelque chose

Contenus d'enseignement

Compétences attendues

► **Objectif 4 : Communiquer dans des situations professionnelles**

L'entreprise ou l'exploitation agricole (caractéristiques essentielles), les productions, les techniques agricoles, les marchés, les habitudes de consommation, la place de l'agriculture dans le pays, comment les agriculteurs sont perçus par leurs compatriotes, protection de l'environnement et gestion de l'espace rural

- décrire
- interroger
- comparer
- rendre compte, relater
- expliquer succinctement un fonctionnement

- présenter en termes simples les caractéristiques essentielles d'une entreprise ou d'une exploitation agricole française (exploitation familiale, celle de l'établissement scolaire, du maître de stage...)
- se faire présenter ou présenter en termes simples une entreprise étrangère (à l'occasion de voyages, séjours, stage à l'étranger)
- s'informer de réalités professionnelles étrangères (techniques, savoir-faire...)

► **Objectif 5 : S'informer sur la vie à l'étranger, sur la civilisation étrangère**

Cet objectif est transversal et se retrouve à des degrés divers dans les objectifs précédents. Il ne peut donner lieu à un programme exhaustif et détaillé.

Éléments essentiels du cadre géographique, de l'histoire, de l'organisation politique et économique du pays, aspects caractéristiques de la vie quotidienne et de l'actualité (politique, économique, sociale, scientifique, culturelle), éléments essentiels de la culture et de la civilisation du pays

- interroger, décrire, comparer, exprimer des idées, des sentiments...

- s'informer sur la vie à l'étranger, sur la civilisation étrangère

Recommandations pédagogiques

1- Adaptation des attitudes pédagogiques et des activités proposées

L'expérience a montré que le stage professionnel à l'étranger constitue un moyen privilégié pour créer chez l'élève le besoin de communiquer et peut lui permettre de retrouver le désir et le plaisir d'apprendre. On aura donc recours à l'aide au travail personnel : . On n'hésitera donc pas à entraîner dès le début de la formation et dans le cadre d'une action interdisciplinaire concertée, à la tenue d'un classeur, du cahier de textes personnel, au travail personnel sur document (au CDI par exemple) et à la consultation du cahier de textes de la classe.

- une pédagogie différenciée : il n'est donc pas indispensable qu'ils fassent tous la même chose au même moment et au même rythme ni qu'ils aboutissent tous à la même production.

On diversifiera :

- les formes d'expression : orale et écrite mais aussi l'expression par le geste et la manipulation (on aura recours par exemple au découpage, montage et collage pour la réalisation d'affiches, de plaquettes publicitaires...)

- les stratégies d'apprentissage (inductif/déductif, visuel/auditif, ...)

- les outils : rétroprojecteur, magnétophone, vidéo, informatique...

- une pédagogie du succès : En tendant vers une individualisation des rythmes d'apprentissage, on s'efforcera de valoriser toute réussite, même partielle. Il conviendra d'abord de mettre l'élève en confiance, de lui donner ou de lui redonner le goût d'étudier une langue étrangère

- une pédagogie du contrat et du projet : On cherchera à impliquer les élèves dans le choix, la définition, la réalisation et l'exploitation de projets (voyages d'études ou rencontre avec un intervenant anglophone par exemple)

2- Situation de communication

La mise en œuvre du référentiel conduira l'enseignant à sélectionner des situations inspirées de la vie quotidienne. On entraînera aux quatre aptitudes en proposant des activités faisant appel à une gradation dans le niveau de difficulté. La prise en compte de la dimension technique et professionnelle se fera à l'occasion de conversations, de l'étude de documents présentant les réalités techniques, économiques, sociales ou culturelles liées à la spécialité professionnelle. On s'efforcera de choisir des thèmes en fonction des goûts et des besoins des élèves et en collaboration avec les enseignants des modules techniques. De manière générale, on entraînera les élèves à rechercher des informations à usage professionnel et à parler de leur activité professionnelle présente ou future. L'étude de la "langue de spécialité" sera abordée avec prudence et discernement. Ainsi l'étude du "lexique de spécialité" sous forme de listes et de mots est à éviter.

De même, on évitera en grammaire, dans toute la mesure du possible, la formulation de règles théoriques qui gênent souvent le réflexe et ne conduisent pas à l'acquisition des automatismes essentiels.

MIP1

Entreprise et vie professionnelle

Objectif général du module :

Se situer dans l'environnement socioéconomique.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Découvrir dans un territoire les organisations de services en milieu rural.
- ▶ Objectif 2- Caractériser la nature de ces organisations.
- ▶ Objectif 3- Identifier les principaux éléments du droit du travail.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à familiariser les élèves avec les organisations de services en milieu rural. La pédagogie est essentiellement inductive et active notamment par des travaux en groupe. Ce module doit, en outre, préparer les élèves à leurs stages qui se dérouleront obligatoirement dans les deux secteurs : services aux personnes et accueil-vente.

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
► Objectif 1 – Découvrir dans un territoire les organisations de services en milieu rural		
1.1- Repérer les composantes d'un territoire		
<ul style="list-style-type: none"> - données géographiques : situation, relief, climat... - héritages historiques et culturels (marques d'histoire, patrimoine bâti, indices d'évolution du territoire) - données sociales et économiques (les différentes activités économiques, les réseaux de communication, l'habitat, l'urbanisation, le tourisme...) - mise en commun et interprétation des données attendues 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des outils : cartes géographiques, hydrographiques, dessins, schémas, photos - repérer les éléments du patrimoine - restituer les informations recueillies sous forme de documents simples (compte rendus, dossiers, panneaux d'exposition...) - définir le territoire 	<p>Déterminer un territoire exploitable par la classe. Cet objectif ainsi que le suivant ne peuvent être atteints que par des déplacements sur site. Dans les séances de lecture du paysage, la démarche inductive doit être privilégiée.</p> <p>Alternance de séances sur le terrain et en salle.</p>
1.2- Inventorier et situer les organisations de services dans le territoire		
<ul style="list-style-type: none"> - outils d'information et de communication - intervenants extérieurs, visites 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des outils de recueil d'informations adaptés - localiser ces organisations 	
► Objectif 2 – Situer l'entreprise hippique dans son environnement et au sein de la filière		
2.1- Distinguer ces organisations en fonction de leurs activités socioéconomiques dans le territoire		
<ul style="list-style-type: none"> - modes de classement - caractère de proximité des services - secteur d'activité : médical, commercial, éducatif, social, familial, culturel... - finalité : but lucratif, but non lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> - sélectionner les informations utilisables à partir de l'objectif 12 - identifier et classer les organisations 	
2.2- Compléter sur le plan juridique l'identification des organisations répertoriées dans le territoire		
<p>principales caractéristiques concernant les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sociétés - associations - collectivités - entreprises individuelles - coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les principales caractéristiques juridiques des organisations du territoire 	

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>► Objectif 3 – Identifier les principaux éléments du droit du travail</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - les conditions légales du travail : durée du travail, convention collective, rémunération, représentation du personnel, inspection du travail, règlements des litiges, formation professionnelle, départ de l'entreprise... - les accidents du travail et les maladies professionnelles - l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les principales conditions légales du travail - identifier le rôle des conventions collectives - lire et contrôler une fiche de paie - citer les conditions de reconnaissance d'un accident du travail et des maladies professionnelles - citer les règles d'hygiène et de sécurité 	<p>L'enseignement sera le plus concret possible. Des interventions ponctuelles de professionnels sont conseillées</p>

MIP2

Bases scientifiques des techniques professionnelles

Objectif général du module :

Acquérir les données scientifiques essentielles nécessaires à la compréhension des techniques professionnelles.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Présenter les caractéristiques générales du monde vivant.
- ▶ Objectif 2- Expliquer sommairement les principes de la nutrition humaine.
- ▶ Objectif 3- Présenter les microorganismes, leur incidence sur la santé humaine et les conséquences de leur présence dans les aliments.
- ▶ Objectif 4- Identifier les publics des services.

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
► Objectif 1 – Présenter les caractéristiques générales du monde vivant		
Les grands groupes d'êtres vivants : virus, bactéries, plantes sans fleurs, plantes à fleurs, invertébrés, vertébrés	- citer les différents groupes d'êtres vivants	Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive, mais de montrer, à l'aide d'exemples, et en utilisant un vocabulaire simple, la diversité du monde vivant.
Niveaux d'organisation du monde vivant : cellule, tissus, organes, appareils, organismes	- décrire succinctement et schématiser les principaux niveaux d'organisation du vivant	L'étude des cellules se basera sur des observations microscopiques. Les organites ne seront pas présentés de façon exhaustive ; on mentionnera plus particulièrement la mitochondrie.
Cellule animale : membrane, noyau, cytoplasme, organites	- décrire succinctement et schématiser la cellule animale	L'étude des cellules se basera sur des observations microscopiques. Les organites ne seront pas présentés de façon exhaustive ; on mentionnera plus particulièrement la mitochondrie.
Comparaison avec la cellule végétale et la cellule procaryote	- citer, par comparaison avec la cellule animale, les caractères spécifiques de la cellule végétale et de la cellule procaryote	Les fonctions ne seront pas développées. Elles seront simplement localisées dans le corps humain.
Nutrition, respiration, circulation, excrétion, reproduction, communication (système nerveux)	- citer les grandes fonctions vitales, les localiser chez l'homme	Les fonctions ne seront pas développées. Elles seront simplement localisées dans le corps humain.
► Objectif 2 – Expliquer sommairement les principes de la nutrition humaine		
Anatomie de l'appareil digestif de l'homme	- légèrer un schéma de l'appareil digestif et en identifier les différentes parties	La structure des molécules organiques ne sera pas détaillée. Sera principalement dégagée la notion de molécules complexes constituées de l'assemblage d'unités simples.
Composition des aliments : glucides, lipides, protides, eau, vitamines, sels minéraux	- expliquer et localiser les différentes étapes de la digestion	La structure des molécules organiques ne sera pas détaillée. Sera principalement dégagée la notion de molécules complexes constituées de l'assemblage d'unités simples.
Étapes de la digestion ; principe et localisation		
Notion de simplification moléculaire en vue de l'absorption et de l'utilisation des nutriments	- définir la notion de nutriment	
Rôle des nutriments : apport de matière et d'énergie	- citer les rôles des nutriments dans l'organisme	
Rôle de l'appareil circulatoire dans le transport des nutriments, échanges gazeux, élimination des déchets	- montrer les relations entre la digestion, la respiration, la circulation et l'excrétion	
Schémas des appareils respiratoire, circulatoire et excréteur	- légèrer les schémas de l'appareil respiratoire, de l'appareil circulatoire et de l'appareil excréteur	
Notion de régime alimentaire	- comparer les régimes alimentaires adaptés aux différents âges de la vie - allergies alimentaires	Cette partie doit être traitée en lien étroit avec le module MP.3. Elle fera l'objet de travaux dirigés (étude ou élaboration de menus, recherche documentaire...).
Évolution des besoins nutritionnels en fonction de l'âge (nourrisson, enfant, adulte, personne âgée)	- identifier les sources de nutriments dans un régime alimentaire donné	

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
► Objectif 3 – Présenter les microorganismes, leur incidence sur la santé humaine et les conséquences de leur présence dans les aliments		
Diversité du monde microbien : virus, bactéries, levures, moisissures, protozoaires	- citer les différents groupes de microorganismes ; les classer selon leur taille et leur forme	
Omniprésence des microorganismes : eau, air, surfaces, homme...	- identifier les réservoirs de microorganismes	L'approche de l'omniprésence des microorganismes peut être réalisée sous forme de travaux pratiques (boîtes, contact...).
Relation des microorganismes avec leur hôte ou leur environnement : caractères saprophyte, pathogène, commensal, parasite	- donner une définition simple des termes : saprophyte, pathogène, commensal, parasite	L'identification des réservoirs de microorganismes sera l'occasion d'évoquer les maladies nosocomiales.
L'infection microbienne : - réaction de l'organisme à l'infection microbienne : - voies de pénétration, barrières naturelles - réaction inflammatoire : caractéristiques, différentes étapes	- repérer les différentes voies de pénétration dans l'organisme et les barrières naturelles - définir la notion de porteur sain - identifier les différentes phases de la réaction de l'organisme à l'infection microbienne - définir l'inflammation et identifier ses différentes étapes	À cette occasion, le problème des IST sera abordé.
Notion d'immunité	- définir les termes : immunité, antigène, anticorps - citer les cellules sanguines intervenant dans la réaction immunitaire et définir succinctement leur rôle	Il ne sera pas demandé aux élèves de décrire les différentes étapes de la réaction immunitaire spécifique, mais seulement d'en définir les différents acteurs.
Microbiologie des aliments : - sources de contamination des aliments : eau, atmosphère, locaux, homme... - besoins nutritifs - facteurs de développement : eau, oxygène, température - flore utile, flore d'altération - flore pathogène : toxi-infections alimentaires (salmonellose, staphylococcus aureus, listériose, botulisme)	- identifier les sources de contamination des aliments - citer les principaux facteurs de développement des microorganismes dans les aliments et expliquer sommairement leur influence - expliquer sommairement les conséquences de la présence des microorganismes dans les aliments	On insistera plus particulièrement sur le facteur température pour sensibiliser les élèves à la nécessité du respect de la chaîne du froid ou de la liaison chaude. Des travaux pratiques peuvent être mis en œuvre (fabrication de yaourt, évolution d'un fromage, d'un fruit...).
Prévention et traitement : - prévention et traitement des maladies infectieuses au niveau de l'individu : vaccins, sérums antiseptiques, antibiotiques	- donner une définition simple et les principales caractéristiques des vaccins et des sérums - donner une définition simple et les principales propriétés des antibiotiques et des antiseptiques	Pour les toxi-infections alimentaires, on précisera : les principaux symptômes, la durée d'incubation, les facteurs responsables. On s'appuiera sur des cas concrets. Les élèves pourront à cette occasion relever dans leur carnet de santé les vaccinations effectuées.
- mesures d'hygiène : hygiène des personnes, organisation des locaux, organisation du travail, nettoyage, désinfection... - procédés de destruction ou d'inhibition des microorganismes : matériel : stérilisation aliments : réfrigération, congélation, pasteurisation, stérilisation, atmosphères modifiées, traitements ionisants	- identifier les mesures d'hygiène relatives au matériel, aux locaux et aux personnes - donner une définition simple des termes : nettoyage et désinfection - définir les principaux procédés de destruction ou d'inhibition des microorganismes	Les mesures d'hygiène pourront être illustrées par les observations des élèves en stage. L'approche des procédés de conservation des aliments est à traiter en liaison avec le module MP.3 (objectif 8).

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>► Objectif 4 – Identifier les publics des services</p>		
<p><i>Les disciplines ESC et ESF sont associées pour traiter cet objectif : celui-ci a pour objet essentiel de sensibiliser les élèves aux publics (et à leurs besoins)</i></p>		
<p>Les principaux publics des services et leurs caractéristiques</p>		
<p>4.1- Éléments de sociologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - la famille - l'enfant - l'adolescent - l'adulte - les personnes en situation de handicap - les personnes malades et/ou hospitalisées et/ou en fin de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - établir une typologie des publics concernés par les services - repérer, à partir de documents variés (écrits, iconiques, audiovisuels) des caractéristiques représentatives de chaque public - considérer les évolutions récentes de ces publics - identifier les différents statuts juridiques de la famille - repérer l'évolution des familles - identifier le service HAD 	<p>La pédagogie doit être nécessairement active et partir d'observations et d'analyses de documents variés.</p> <p>En plus des activités effectuées en classe, le professeur proposera aux élèves de compléter leurs connaissances par des émissions de radio et de télévision (magazines, fictions) appropriées.</p> <p>L'enseignant pourra organiser des discussions sur les représentations des élèves par rapport aux différents publics et à leur évolution. Ce sera l'occasion de favoriser les techniques et méthodes de travail de groupe (écoute, interventions ordonnées, reformulations, synthèse).</p> <p>Pour chaque catégorie de personnes, présenter sous forme de tableau, les structures d'accueil et leurs caractéristiques. Le HAD étant de plus en plus fréquent, ils 'agit à partir de cas concrets de permettre à l'apprenant de se situer en tant que professionnel dans l'équipe d'intervenant au domicile de la personne malade.</p> <p>Cf. module MP.1.</p> <p>Il est recommandé d'utiliser des documents, tableaux statistiques (INSEE, INED). Mariage, divorce, PACS seront abordés. Cf. MC.4.</p>
<p>4.2- Éléments de psychologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enfant évolution des caractéristiques physiques et des caractéristiques psychologiques - l'adolescent : évolution des caractéristiques physiques et des caractéristiques psychologiques - la personne en situation de handicap : les différents types de handicaps les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap - la personne âgée : les transformations physiques dues au vieillissement les conséquences psychiques dues au vieillissement <p>La personne malade et/ou hospitalisé et/ou en fin de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - acquérir des notions simples sur le développement physique et affectif de l'enfant - acquérir des notions simples sur le développement physique et affectif de l'adolescent - citer les différents types de handicaps - rechercher les problèmes rencontrés - acquérir des notions simples sur les transformations physiques de la personne âgée - citer des comportements dus à la maladie et au vieillissement -acquérir des notions simples de l'éthique professionnelle - mesurer les limites de son action 	

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>4.3- Connaissance du consommateur et du client</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoins et désirs - motivations - freins <p>- détermination de segments de marché homogènes selon quelques variables</p> <ul style="list-style-type: none"> - géographique - revenus - culture - âge - formation <p>- définition de quelques variables concernant des clients d'organisations de Services en milieu rural, présentes sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - acquérir les notions fondamentales du comportement des consommateurs <p>- connaître les bases de la segmentation du marché</p> <p>- déterminer les caractéristiques de clients des organisations présentes sur le territoire</p>	<p>L'objectif est de sensibiliser les élèves au fait que les clients d'une organisation présentent des caractéristiques communes sur lesquelles on peut agir en adaptant l'offre et en communiquant avec eux.</p>

MIP3

Techniques et pratiques professionnelles

Objectif général du module :

À partir des consignes données, être capable de mettre en œuvre, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, les techniques liées aux services aux personnes, à l'accueil et à la vente.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier et utiliser les outils de l'information et de la communication.
- ▶ Objectif 2- Adapter son expression orale et non verbale à des situations professionnelles.
- ▶ Objectif 3- Participer à la préparation des repas et en assurer le service en milieu familial et collectif.
- ▶ Objectif 4- Assurer le confort et le bien-être des personnes.
- ▶ Objectif 5- Participer à l'entretien des locaux et du linge en milieu familial et collectif.
- ▶ Objectif 6- S'initier à des techniques d'animation.
- ▶ Objectif 7- Identifier les biens et services commerciaux agricoles et para-agricoles.
- ▶ Objectif 8- Participer aux opérations relatives à l'activité commerciale liée aux produits.
- ▶ Objectif 9- Participer à des actions de communications commerciales.

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>► Objectif 1 – Identifier et utiliser les outils de l'information et de la communication</p>		
<p><i>La mise à niveau des compétences en TIC est attendue (niveau B2i collège) avec la « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » (socle commun) afin de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.</i></p>		
<p>1.1- L'environnement numérique de travail et son utilisation responsable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - s'identifier sur un réseau ou un site et se déconnecter - organiser son espace de travail (gestion des fichiers, arborescence...) - lire les propriétés des fichiers - paramétrer l'impression - être autonome et responsable dans l'usage des périphériques, des logiciels et des services en ligne - connaître et respecter les règles et les usages de l'informatique et de l'internet et les enjeux de sécurité - apprendre à gérer sa présence numérique (ses profils) sur internet et les réseaux sociaux à titre privé et professionnel - comprendre les enjeux économiques et sociaux 	<p>On abordera les avantages et les inconvénients des services en ligne (messagerie, blog, stockage de fichiers, agenda, conversion des formats de fichiers,...). L'élève doit apprendre à vérifier s'il a le droit ou non d'utiliser une ressource numérique (respect de la propriété intellectuelle). Le professeur s'attachera à faire comprendre, au fur et à mesure des usages, la nécessité et la légitimité des règles (protection des droits et libertés des citoyens et de soi-même) afin que les apprenants les respectent.</p> <p>- gratuit/payant</p>
<p>1.2- La recherche d'informations et le traitement des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser un outil de recherche approprié sur le web ou non (annuaire, moteur de recherche, logiciel permettant d'interroger le catalogue des ressources du CDI, d'une bibliothèque,...) - réaliser et publier des documents numériques simples - traiter à l'aide de logiciels des images, des sons, des vidéos 	<p>L'objectif est de consulter les données courantes de la vie pratique et professionnelle. L'enseignant s'attachera à sensibiliser les élèves aux critères d'évaluation de la qualité de l'information (auteur, date, source...).</p> <p>On profitera de certaines opportunités (journées portes ouvertes, manifestations diverses, expositions de travaux d'élèves) pour réaliser des produits de communication simples (PAO, PREAO, Wikipedia.). L'élève devra se familiariser avec la manipulation des outils.</p>
<p>1.3- La communication avec les outils bureautiques et les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - produire et diffuser un message en choisissant le mode de communication, privé ou public, en tenant compte des récepteurs possibles (unique ou multiple, connu ou inconnu), en mode synchrone ou asynchrone, selon l'information à diffuser - adapter le registre de langue selon l'interlocuteur 	<p>Des séances de travaux pratiques permettront aux apprenants de se présenter au téléphone, de prendre et de transmettre un message. Pour le photocopieur, les opérations essentielles seront maîtrisées.</p> <p>Outre les situations de communication que l'enseignant mettra en place, la référence aux pratiques personnelles et professionnelles des apprenants peut être prise en compte pour en préciser les spécificités</p>

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
----------	-----------------------	------------------------------

► Objectif 2 – Adapter son expression orale et non verbale à des situations professionnelles

2.1- La communication verbale orale

- la prise de parole
 - le trac
 - la maîtrise de soi
 - la respiration
- le corps
 - la voix
- situations difficiles
- l'intervention devant un public ou divers interlocuteurs
- le message et sa communication :
 - l'observation et l'écoute
- le questionnement et la reformulation
- la transmission par oral ou par écrit
- les registres de langue

2.2- Les signes non verbaux de la communication

- le regard
- les mimiques
- les gestes
- les postures et attitudes
- espace et distance
- la présentation extérieure :
 - tenue vestimentaire
 - coiffure, maquillage
 - accessoires

- oser parler :
 - comprendre d'où provient le trac
 - maîtriser son trac
 - prendre conscience de sa respiration
 - utiliser des techniques pour adapter sa respiration dans différentes situations
 - adapter sa position pour être à l'aise
 - mettre en œuvre des techniques pour mieux utiliser sa voix
 - adapter son comportement lors de situations conflictuelles, imprévues...
- lire à haute voix
- raconter et intéresser
- s'initier aux techniques de l'exposé
- préparer un entretien d'embauche et une demande de stage
- acquérir et utiliser des méthodes pour améliorer l'observation et l'écoute des différents publics
- demander des renseignements
- faire préciser
- reformuler d'une manière claire et précise des informations, des consignes, des notices, des modes d'emploi, des prescriptions...
- rendre compte, expliquer
- transcrire une communication téléphonique
- aider à la lecture d'une notice ou autres documents professionnels
- adapter son discours à divers interlocuteurs

- identifier les données non verbales de la communication
- utiliser le langage non verbal dans des exercices variés
- adapter son comportement en fonction de situations ou d'interlocuteurs divers

- adopter une présentation en rapport avec la situation professionnelle

Ce module se veut un complément du module MC.1 (expression française et communication) ; il s'agit avant tout ici de proposer des activités pédagogiques en relation avec des situations professionnelles vécues.

D'une manière générale, on s'attachera à multiplier les exercices et les techniques permettant d'améliorer l'expression orale des élèves :

- exercices de décontraction, de relaxation
- exercices respiratoires
- exercices de placement de la voix, d'articulation, de débit, d'accentuation et d'intonation...
- exercices corporels
- jeux de rôle

Ces différentes activités pourront se conduire avec la participation d'intervenants extérieurs : comédien, orthophoniste...

On saisira les opportunités d'animations de publics divers. (cf. objectif 6).

Cette approche de l'exposé (avec supports visuels) permettra aux élèves de préparer l'entretien de l'épreuve professionnelle.

On veillera à multiplier les mises en situation concrètes et professionnelles à la fois dans le domaine des services aux personnes et dans celui de l'accueil-vente.

De nombreux ouvrages existent présentant sous forme de caricatures les différents signes non verbaux de la communication.

Il faut se garder de toute schématisation mécanique.

Utiliser des extraits d'émissions de télévision, des photographies, serait plus pertinent.

Enfin, on veillera à nuancer ces différents comportements, en fonction des codes culturels relatifs aux pays, régions, milieux et âges.

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
----------	-----------------------	------------------------------

Pour l'ensemble des activités mises en œuvre dans les enseignements visant les objectifs 3, 4 et 5, les techniques de prévention des risques liées aux attitudes professionnelles devront être enseignées (PRAP, PRAP2S)

► Objectif 3 – Participer à la préparation des repas et en assurer le service en milieu familial et collectif

La première séance sera consacrée à la visite de la cuisine et à la présentation de son équipement en insistant sur les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie (règles à rappeler à chaque séance). Il est important d'insister sur la propreté de l'élève et de sa tenue.

- les locaux	- se repérer dans l'espace. - maîtriser le principe de la marche en avant	L'élève doit être sensibilisé au rangement rationnel des denrées en respectant les règles d'hygiène. Cf. module MP.2 : biologie.
- le matériel	- identifier le matériel et les différentes utilisations pour : - le rangement des denrées - la conservation - la préparation - la cuisson - maîtriser l'entretien du matériel	Cf. objectif 3.
- les techniques de base des préparations culinaires : réalisation de recettes simples : - cuisson dans un liquide, à la vapeur - sautés, rôtis - liaison à l'œuf, à l'amidon - émulsions - préparation de pâtes : brisée, sablée, à crêpes, à frire, levée à la levure chimique	- adapter la technique et la recette à l'aliment. - justifier la réussite ou l'échec de la préparation. - classer les aliments selon : - les groupes - les gammes - présenter les bases de l'alimentation, les équivalences des aliments	Il est souhaitable d'utiliser la méthode inductive : à partir d'un aliment, étudier sa provenance (circuit court, produits issus de l'agriculture biologique, AMAP), ou sa fabrication, sa composition, sa valeur alimentaire, ses différentes utilisations puis proposer une application pratique dont on calculera le prix de revient ; faire la comparaison avec les produits commercialisés Pour une plus grande implication de l'élève, il est conseillé à la fin de chaque séance de pratique encadrée de donner un travail préparatoire pour la séance suivante à savoir : - recherche : - de l'organisation du travail - du matériel à utiliser - de recettes - calcul du prix de revient - élaboration de menus équilibrés lorsque les élèves auront acquis les connaissances.
- le traitement et l'utilisation de denrées conservées, surgelées, de nouveaux produits. et de produits locaux ou régionaux	- élaborer des menus simples en fonction des différentes catégories de personnes - élaborer et conserver des produits locaux et régionaux - définir les principaux types de régimes et les mesures à respecter	Il est indispensable d'établir un lien avec le module MP.2 (biologie). L'élève doit être capable de critiquer, proposer, améliorer les menus. L'élève doit être capable de servir et desservir la table, le plateau (décoration florale, pliage de serviettes, menus...). Cf. objectif 9.
- la distribution des repas	- assurer la distribution des repas aux différentes catégories de personnes (enfant, adulte) - intégrer la décoration de la table, du plateau, de la salle	

► Objectif 4 – Assurer le confort et le bien-être des personnes

- présentation et comportement de l'agent.	- identifier des critères de qualité dans ses relations avec les différentes personnes - justifier et alerter la personne ou le service compétent en cas de difficultés	L'écoute, la communication avec les personnes aidées seront privilégiées au cours des différentes activités afin de s'adapter à leurs rythmes et à leurs comportements (cf. objectif 2). En fonction des situations d'urgence, l'élève doit être capable de réagir et maîtriser la conduite à tenir. Il est souhaitable de préparer les élèves au PSC niveau 1 ou SST
--	--	---

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>- soins du nourrisson ou de l'enfant : la toilette l'habillage le change l'alimentation</p> <p>- aide aux personnes dépendantes (personnes âgées, handicapées, malades) : · habillage · transfert</p> <p>- réfection du lit - lecture et traitement des documents relatifs à la santé. - aide aux démarches administratives</p>	<p>- définir et maîtriser la technique - utiliser le produit adéquat - assurer le confort, l'hygiène, la sécurité de l'enfant</p> <p>- définir et maîtriser la technique - conseiller et choisir des vêtements adaptés - assurer la sécurité des personnes et de soi-même en maîtrisant les gestes et postures adaptés dans différentes situations : aide à la marche, mise au fauteuil -développer, stimuler restaurer l'autonomie à travers les gestes de la vie quotidienne</p> <p>- définir et maîtriser la technique</p>	<p>Dans les différentes structures, l'élève ne peut accomplir ces activités qu'en présence d'un personnel qualifié. Il est vivement recommandé d'insister sur les conditions de propreté et d'hygiène Exemple : stérilisation des biberons... Cf. MP.2 (biologie). Prendre en compte les différentes recommandations et techniques utilisées en maternité, crèche et domicile Une liaison avec le module MC.3 et les stages est recommandée.</p> <p>L'élève devra savoir lire une ordonnance, remplir une feuille de soin.</p>
► Objectif 5 – Participer à l'entretien des locaux et du linge en milieu familial et collectif		
<p>- les locaux : les supports : Inox, faïence, carrelage, vitres, glaces, revêtements, plastiques, chromes, moquettes, peintures. les produits : détergents désinfectants décapants détartrants abrasifs solvants agglutinants</p> <p>le matériel : manuel mécanique électrique</p> <p>les techniques : nettoyage à sec en milieu familial nettoyage humide décapage (mono brosse) lavage aménagement</p> <p>- le linge : les différents textiles</p> <p>l'entretien du linge</p> <p>la réfection du linge</p>	<p>- identifier les supports, les produits et le matériel adapté</p> <p>-utiliser les produits à bon escient</p> <p>- identifier et entretenir le matériel</p> <p>- maîtriser les techniques adéquates</p> <p>Aménager les locaux en tenant compte des règles de sécurité, de fonctionnalité et des principes de base pour assurer un confort visuel, acoustique et thermique</p> <p>- classer les textiles selon leur origine - identifier les symboles du code d'entretien - maîtriser les différentes étapes : tri, lavage, séchage, repassage, rangement, détachage - utiliser la machine à coudre et effectuer les réparations courantes</p>	<p>L'apprenant sera capable de repérer les dysfonctionnements et de transmettre l'information</p> <p>Il doit être capable d'aider à aménager une pièce par exemple, une chambre d'enfant ou une chambre de foyer logement</p> <p>Cf. module M.C4. L'élève utilisera le lave-linge, sèche-linge, fer à vapeur. La machine à repasser sera manipulée sur les lieux de stage.</p> <p>Par réparations courantes, il faut entendre : ourlet, recoudre un bouton, utiliser la couture rapide (pièces collantes, coudes...). Des objets simples et utilisables seront réalisés.</p>

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
► Objectif 6 – S’initier à des techniques d’animation		
<ul style="list-style-type: none"> - les différents types d’activités selon les publics et les aptitudes requises : <ul style="list-style-type: none"> - activités physiques et de plein air - activités d’expression - activités ludiques et de loisirs - activités éducatives - initiation à des techniques d’expression : <ul style="list-style-type: none"> - activités manuelles, graphiques et plastiques - chant, musique - expression dramatique - jeux de sociétés et électroniques - activités numériques - mise en œuvre d’une animation : <ul style="list-style-type: none"> - le choix - la préparation - la mise en place - l’évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - inventorer les activités adaptées à un public. - identifier les aptitudes nécessaires à l’activité choisie - s’initier aux techniques de plusieurs d’activités - aboutir à des réalisations de qualité - effectuer un bilan de l’activité - utiliser une technique acquise pour mettre en œuvre une animation - choisir une animation en fonction du public proposé - adapter l’activité choisie au public - trouver sa place dans l’animation - travailler en groupe - organiser l’activité - réaliser l’animation avec le public - dresser le bilan de l’activité 	<p>Il s’agit d’inventorer les différents types d’activités qui peuvent être proposés aux publics présents dans l’objectif 2 du MP.2 (familles, enfants, adolescents, personnes âgées).</p> <p>L’usage des activités numériques est recommandé pour tout type d’activité</p> <p>Dans chaque domaine, il abordera les techniques indispensables à la réalisation de productions variées.</p> <p>Au sein d’une même classe, plusieurs groupes de travail sont possibles.</p> <p>Il est indispensable qu’un premier contact avec la population concernée ait lieu au cours de la préparation afin de répondre au mieux à ses attentes L’enseignant indiquera à l’élève les moyens à mettre en œuvre pour adapter son attitude au public choisi.</p> <p>L’évaluation est double : celle de l’élève et celle de l’enseignant.</p>
► Objectif 7 – Identifier les biens et services commerciaux agricoles et para-agricoles		
<ul style="list-style-type: none"> - les biens et services <ul style="list-style-type: none"> - définition des biens et services - biens relevant des organisations SMR - services relevant des organisations SMR - nomenclature des biens et des services relevant des organisations SMR : <ul style="list-style-type: none"> - biens : nomenclature IFLS (Institut Français Libre-Service) - services : hébergement, restauration, soins à domicile - l’étiquetage et sa réglementation - les mentions obligatoires réglementaires - les mentions non obligatoires - codification : code barres... - les marques et notion d’image de marque - les labels, les AOC, AB (produits agrobiologiques) ... - charte de l’hébergement : chambre d’hôte, gîte, camping - normes européennes, accueil des personnes en situation de handicap - le conditionnement, l’emballage <ul style="list-style-type: none"> - définition de conditionnement et d’emballage - fonctions : <ul style="list-style-type: none"> - esthétique - communication - protection - sécurité - manutention - fractionnement - écoemballage, recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> - différencier les biens des services. - identifier et classer les biens et services relevant des SMR - savoir décoder une étiquette - distinguer les critères de qualité et appréhender les distinctions de qualité - distinguer les principales fonctions du conditionnement et de l’emballage 	<p>S’appuyer sur les données et la recherche du MP.1 (objectif 2.1)</p> <p>Les classements doivent être effectués à partir des organisations citées dans le référentiel professionnel existant sur le territoire.</p> <p>La réflexion doit être menée à partir d’organisations identifiées par les élèves (territoire). Cf. MP.1.</p> <p>Ne pas oublier de caractériser les services au même titre que les biens. Cf. objectif 3 du MC.4.</p> <p>Il s’agit de rapprocher : notions de qualité et cahiers des charges.</p> <p>La réflexion doit partir d’exemples concrets.</p>

Contenus

Compétences attendues

Recommandations
pédagogiques

► Objectif 8 – Participer aux opérations relatives à l'activité commerciale liée aux produits

<p>- l'approvisionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition de l'approvisionnement - la commande : <ul style="list-style-type: none"> - quand ? : état des stocks (quantité) - où ? : connaissance des fournisseurs - comment ? : <ul style="list-style-type: none"> - modes de passation de commande - documents : cadencier, bons de commande... - la réception : <ul style="list-style-type: none"> - définition - différents modes de livraison - contrôle à la livraison : <ul style="list-style-type: none"> - quantitatif - qualitatif - comparaison des différents documents (adéquation commande / réception) - litiges et recours - paiement <p>- le stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition - lieux de stockage en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de la nature des produits - des traitements thermiques subis par ces produits : chaleur, froid - réalisation des opérations avec le souci d'économiser son énergie : ergonomie, EPUP (éducation physique d'utilité professionnelle)... - rotation des produits d'entretien et d'hygiène des locaux et du matériel <p>- la mise en vente des produits</p> <ul style="list-style-type: none"> - notions de merchandising : <ul style="list-style-type: none"> - zone froide, zone chaude, - adaptation du mobilier au produit et à la vente - information sur le lieu de vente (ILV) - place du produit dans le linéaire : notions de produit d'appel, d'achat impulsif - participation à la conception d'étalage sur les marchés et de vitrine dans la vente directe à la ferme, magasins de proximité... - affichage dans le rayon : prix, calibre, catégories, origine, traitements... - règles d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> - participer au déclenchement d'une commande - participer à la réception et au contrôle des livraisons Identifier les différents types de paiement - appréhender le stockage en fonction des caractéristiques des produits - savoir entretenir et organiser une réserve - réaliser une mise en rayon, un étalage, une vitrine - respecter la législation en vigueur 	<p>L'étude des documents commerciaux doit se faire parallèlement aux différentes étapes liées à l'approvisionnement (dont les circuits courts, AMAP ...)</p> <p>Il s'agit de sensibiliser les élèves à partir d'applications pratiques aux opérations professionnelles liées à l'approvisionnement. En relation avec l'objectif 1.</p> <p>La partie "conservation des produits" du module MP.2 doit impérativement avoir été traitée auparavant.</p> <p>Il est nécessaire de tirer les conséquences des résultats microbiens et vitaminiques pour expliquer les conditions de stockage. En relation avec l'objectif 6 du MC.3.</p> <p>Ces notions de merchandising sont étudiées essentiellement sous l'angle pratique à partir d'exemples concrets : vécu de stage, visite, films...</p>
--	---	---

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
► Objectif 9 – Participer à des actions de communications commerciales		
<ul style="list-style-type: none"> - l'acte de vente <ul style="list-style-type: none"> - différentes phases : <ul style="list-style-type: none"> - prise de contact, accueil - recherche des besoins - présentation des produits, argumentation - traitement des objections - la question du prix - la vente additionnelle - conclusion et prise de congé - l'encaissement - mise en situation : <ul style="list-style-type: none"> - jeux de rôle, comportement de l'élève - disponibilité - amabilité - tenue vestimentaire adaptée - présentation soignée - l'animation <ul style="list-style-type: none"> - promotion : <ul style="list-style-type: none"> - finalités - techniques de mise en place : implantation, balisage, affiche promotionnelle - dégustation, démonstration : <ul style="list-style-type: none"> - finalités - choix du lieu et du moment - préparation du matériel et des produits - respect de l'hygiène - décoration : <ul style="list-style-type: none"> - notions d'art floral - notions d'arts de la table - notions de décoration d'intérieur - facteurs d'ambiance : la lumière, le fond - sonore, le mobilier, les couleurs 	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les différentes phases d'une vente et les modes de paiement correspondants - mettre en œuvre les techniques de vente - contribuer à la mise en place d'une promotion - participer à des actions de découverte des produits par les clients - contribuer à rendre attractif le lieu de vente et/ou d'accueil. 	<p>Les apports conceptuels doivent viser en premier lieu à renforcer "la confiance en soi" de l'élève. En relation avec l'objectif 1.</p> <p>L'utilisation de matériel audiovisuel et numérique est indispensable. Cf. objectif 1.</p> <p>Les jeux de rôles devront intégrer des situations dans lesquelles la vente n'est pas obligatoirement l'objectif final. Exemple : renseignement de clientèle, présentation de services et/ou de produits, traitement de réclamation... Aborder le chapitre "promotion" en envisageant toutes les situations offertes par les services sur le territoire</p> <p>En relation avec les stages, les foires, les journées portes ouvertes, les séminaires...</p> <p>Se limiter à la préparation de l'espace. L'apprentissage des actions de l'élève est à rechercher dans l'objectif 1. Tenir compte de la culture d'entreprise, des familles de produits, du contexte. En relation avec l'objectif 6.</p>

Activités pluridisciplinaires

Une partie de l'horaire affecté au module MP3, 98 heures, est consacrée à des activités pluridisciplinaires. Elles concernent à la fois le secteur des services aux personnes et celui de l'accueil vente.

Dans chacun de ces secteurs, la discipline principale, ESF ou techniques de vente associera les autres disciplines professionnelles du module

L'organisation de ces heures est à l'initiative de l'équipe pédagogique qui appréciera la répartition de l'horaire en fonction de la nature du projet

Référentiel de diplôme
Certificat d'aptitude
professionnelle agricole
option "Service en milieu rural"

Référentiel d'évaluation

Modalités de délivrance du diplôme CAPA modulaire

- Les candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat et les candidats apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle continue des établissements habilités à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation (CCF) présentent huit épreuves obligatoires dont les notes pour chacune d'entre elles prennent en compte pour partie ou totalement les résultats obtenus en cours de formation (CCF). Une note de service précise le nombre et la nature des évaluations certificatives (CCF). La répartition des coefficients entre épreuves terminales et CCF est donnée dans le tableau ci-après. Les candidats peuvent aussi présenter une épreuve facultative de langues vivantes.

- Les candidats des établissements non habilités à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation (CCF), les candidats de l'enseignement à distance et les candidats libres présentent huit épreuves terminales obligatoires et éventuellement une épreuve facultative de langues vivantes.

Pour se voir attribuer le diplôme, les candidats, doivent obtenir, outre la moyenne globale (somme des notes pondérées et des points au-dessus de 10 sur 20 multipliés par 2 à l'épreuve facultative), une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve terminale professionnelle.

Les candidats déjà titulaires d'un CAPA ou d'un CAP ou ayant suivi une classe terminale du BEPA ou du BEP ou de première du cycle terminal des lycées peuvent bénéficier de dispenses d'épreuves.

Tableaux des épreuves et UC pour obtention du CAPA

Épreuves	Candidats	Candidats		Candidats	
		- de l'enseignement à distance - des établissements non habilités - libres		- des établissements scolaires - des établissements habilités	
Épreuves (modules concernés)	Nature des épreuves terminales	Coefficients des épreuves terminales	Coefficients des épreuves terminales	Coefficients du CCF	
Enseignements professionnels					
Épreuve d'économie (MP1)	orale	1	-	1	
Épreuve bases scientifiques (MP2)	orale	2	1	1	
Épreuve professionnelle (MP3)	orale/pratique	11	6	5	
Épreuve d'approfondissement professionnel (MAP)	orale	1	-	1	
Enseignements généraux					
Épreuve d'expression et de communication (MC1)	écrite	2	1	1	
Épreuve de traitements de données (MC2)	écrite	1	-	1	
Épreuve d'EPS, santé et sécurité (MC3)	pratique	1	-	1	
Épreuve monde actuel (MC4)	orale	1	-	1	
TOTAL		20	8	12	
Enseignement au choix du candidat					
Langue vivante	orale	a)	-	a)	

a) : points au-dessus de 10 multipliés par 2

Épreuve ponctuelle terminale : “Expression française et de communication”

Tous les candidats présentent cette épreuve. Elle correspond à une épreuve ponctuelle terminale d'expression française et de communication de coefficient 2 pour les candidats hors CCF et de coefficient 1 pour les candidats bénéficiant du CCF.

Nature et objectifs

Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur la compréhension et l'exploitation d'un support documentaire thématique. Les documents sont de lecture aisée et si possible contenus sur un même feuillet. Cette épreuve concerne le module MC1.

Modalités et évaluation

La durée de l'épreuve est de deux heures, y compris le temps de lecture des documents et de prise de connaissance du sujet. L'usage du dictionnaire de la langue française est autorisé. L'évaluation est effectuée par un enseignant de français.

Épreuve ponctuelle terminale : “Traitement de données mathématiques”

Seuls les candidats hors CCF se présentent à l'épreuve ponctuelle terminale de traitement de données mathématiques de coefficient 1.

Nature et objectifs

Cette épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou issus de la vie courante. Elle concerne le module MC.2. L'épreuve est écrite, d'une durée d'une heure trente. Le candidat peut être appelé à réaliser des tableaux numériques et des représentations graphiques. Le sujet est présenté sous la forme :

- soit d'un exercice et d'un problème qui portent sur des parties distinctes du programme
- soit d'une série de trois à cinq exercices indépendants qui portent sur au moins trois parties distinctes du programme.

Le candidat doit être muni des instruments traditionnels de géométrie (équerre, rapporteur, règle graduée...). L'usage des calculatrices est régi par note de service.

Évaluation

L'épreuve est corrigée par un enseignant de mathématiques à l'aide d'une grille critériée nationale.

Cette épreuve est en Contrôle en Cours de Formation pour les établissements habilités à mettre le CCF.

Épreuve ponctuelle terminale : “Éducation physique et sportive, santé et sécurité”

Seuls les candidats hors CCF se présentent à l'épreuve ponctuelle terminale d'éducation physique et sportive, santé et sécurité de coefficient 1.

Nature et objectifs

Cette épreuve pratique et orale, a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs, l'acquisition des compétences et des connaissances associées, présentées dans le module MC.3 : "Éducation physique et sportive, santé et sécurité". À partir de deux activités physiques et sportives choisies par le candidat, l'épreuve consiste dans la réalisation, identification et appréciation, enfin l'organisation et la gestion de ces activités. L'accent est mis sur la réalisation c'est-à-dire la performance ou le niveau pratique.

Modalités et évaluation

La partie pratique porte dans chacune des deux activités, sur la maîtrise d'exécution et la performance. Cette partie est évaluée sur 15 points.

La partie orale porte sur la vérification des connaissances liées à l'activité évaluée (par exemple : règlement, règles d'action dans l'activité, notion de sécurité, de santé, de prévention des accidents...). Elle ne nécessite pas de préparation et n'excède pas 5 minutes. Elle est évaluée sur 5 points.

Évaluation

Elle est assurée par un enseignant d'éducation physique et sportive.

Cette épreuve est en Contrôle en Cours de Formation pour les établissements habilités à mettre le CCF.

Épreuve ponctuelle terminale : “Monde actuel”

Seuls les candidats hors CCF se présentent à l'épreuve ponctuelle terminale “Monde actuel” de coefficient 1.

Objectif

Cette épreuve a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences présentées dans le module MC4 "Monde actuel".

Nature et modalités

L'épreuve est orale ; elle comporte un temps de préparation de 15 minutes et une interrogation de 15 minutes. Elle implique nécessairement au moins deux des trois disciplines du module : histoire-géographie, éducation socioculturelle, sciences économiques et sociales. Des documents, en nombre limité, peuvent servir de support aux questions. L'interrogation s'appuie sur des questions posées par les examinateurs.

Évaluation

Les examinateurs sont deux enseignants parmi les trois intervenants dans le module MC.4. L'évaluation se fait à l'aide d'une grille critériée nationale.

Cette épreuve est en Contrôle en Cours de Formation pour les établissements habilités à mettre en œuvre le CCF.

Épreuve ponctuelle terminale : “Économie”

Seuls les candidats hors CCF se présentent à l'épreuve ponctuelle terminale d'économie de coefficient 1.

Objectif

Cette épreuve a pour but de vérifier l'acquisition des compétences définies dans le module MP1.

Nature et modalités

L'épreuve est orale, d'une durée de 10 minutes précédée d'un temps de préparation au moins égal.

Le sujet se présente sous la forme de plusieurs questions ouvertes et courtes.

Plusieurs objectifs doivent être évalués.

Une des questions au moins doit s'appuyer sur un document.

Les sujets abordés doivent être concrets et inspirés de situations professionnelles.

Évaluation

L'évaluation est réalisée par un professeur de sciences économiques sociales et de gestion à l'aide d'une grille critériée nationale.

Cette épreuve est en Contrôle en Cours de Formation pour les établissements habilités à mettre le CCF.

Épreuve ponctuelle terminale : “Bases scientifiques”

Tous les candidats présentent cette épreuve. Elle correspond à l'épreuve ponctuelle terminale “bases scientifiques” de coefficient 2 pour les candidats hors CCF, et de coefficient 1 pour les candidats bénéficiant du CCF.

Objectif

Cette épreuve a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences définies dans le module MP2.

Nature et modalités

Il s'agit d'une épreuve orale de dix minutes. Après tirage au sort du sujet, le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes. Le sujet est constitué de questions courtes, devant couvrir les champs disciplinaires scientifiques et techniques du module. Des documents peuvent accompagner le sujet.

Évaluation

L'évaluation est réalisée par un enseignant ou un formateur intervenant dans le cadre de ce module.

Les contrôles en cours de formation sont précisés par note de service.

Épreuve ponctuelle terminale professionnelle

Objectif

Elle a pour objectif de vérifier, par sondage, l'acquisition des compétences définies dans module MP3.

Elle a deux formes, selon l'origine des candidats :

- soit une épreuve terminale ponctuelle (ETP) pour les candidats ne bénéficiant pas du contrôle certificatif en cours de formation (CCF).
- soit une épreuve terminale ponctuelle associée (ETPA) à des contrôles certificatifs en cours de formation pour les candidats en bénéficiant.

Le candidat doit avoir au moins 10 sur 20 à cette épreuve quelle qu'en soit la forme.

Origine des candidats	Candidats en CCF				Candidats hors CCF	
	Certificatifs		ETPA		ETP	
	Nombre	Coefficient	Durée	Coefficient	Durée	Coefficient
Pratiques professionnelles		5			30mn	5
Entretien sur dossier		–	20mn	6	20mn	6
Total		5	20m	6	50mn	11

Nature et modalités

L'établissement organise les contrôles certificatifs en cours de formation. Leur nature et les grilles d'aide à l'évaluation sont définies par note de service.

Dans la mesure du possible, l'évaluation doit associer la participation d'un professionnel.

Nature et modalités de l'épreuve terminale ponctuelle (ETP)

Partie orale :

Tous les candidats présentent cette partie.

Il s'agit d'une épreuve orale de vingt minutes qui permet le contrôle des capacités acquises par le candidat en milieu professionnel dans les deux secteurs.

Ce contrôle s'effectue lors d'un entretien à partir de 2 cahiers de stage remis aux examinateurs au moment de l'entretien.

Les questions portent sur les situations vécues et concernent d'une part, des compétences transversales et d'autres part des compétences spécifiques à chacun des deux secteurs.

Partie pratique

Les candidats ne bénéficiant pas du CCF présentent cette partie.

L'épreuve a une durée maximale de 30 minutes. Les candidats ont à réaliser une des activités choisies parmi celles décrites dans le référentiel professionnel dans les deux secteurs professionnels. Le candidat est placé dans une situation la plus proche possible des situations professionnelles vécues et décrites dans le référentiel professionnel.

L'évaluation est réalisée à l'aide de 2 grilles nationales d'évaluation, l'une portant sur l'entretien l'autre sur l'épreuve pratique. Les examinateurs sont au nombre de 2 : un enseignant de sciences et techniques professionnelles et un professionnel spécialisés dans les secteurs des services aux personnes et accueil vente.

Épreuve ponctuelle terminale : “Approfondissement professionnel” (MAP)

Seuls les candidats ne bénéficiant pas du CCF présente cette épreuve.

Objectif - Nature et modalités

Elle a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences définies dans le module d'approfondissement professionnel. Il s'agit d'une épreuve orale. Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes, suivi d'une interrogation de 10 minutes.

Évaluation

Elle est réalisée par un enseignant de sciences et techniques professionnelles.

Épreuve ponctuelle facultative : “Langue vivante”

Seuls les candidats ne bénéficiant pas du CCF présentent cette épreuve.

Objectif

L'épreuve évalue l'atteinte des objectifs et des niveaux d'exigence déterminés dans le module de langues vivantes.

Nature et modalités

L'épreuve comporte un temps de préparation de vingt minutes et une interrogation orale, en langue étrangère, de quinze minutes. L'interrogation consiste en une conversation qui s'appuie sur un document fourni par le candidat ou par l'examineur et peut se poursuivre de manière libre. Dans tous les cas, l'examineur fournit, en début de préparation, des consignes claires et précises au candidat.

Documents présentés par le candidat :

- le candidat peut présenter les documents variés qu'il aura étudiés pendant sa préparation au CAPA (textes, documents iconographiques, dossiers, enregistrements sonores, etc.). Il présente dans ce cas, une liste visée par son chef d'établissement et signée par son professeur. Les documents portent mention de leur origine, de leur auteur, de leur date de publication ou de fabrication. Ils ne contiennent pas de note ni de traduction en français. Le candidat se munit, au moment de l'interrogation, de deux exemplaires des documents, afin de pouvoir en mettre un à la disposition de l'examineur.

Documents fournis par l'examineur :

- si le candidat ne présente pas de document ou s'il présente des documents difficilement exploitables, compte tenu des objectifs de l'épreuve, l'examineur fournit des documents (iconographiques, textes ou enregistrements sonores...) qu'il a apportés lui-même. L'examineur veille à ce que les documents proposés soient strictement conformes aux objectifs et aux niveaux définis dans le module de langues vivantes, qu'ils présentent des difficultés graduées et permettent bien au candidat de faire la preuve de ses compétences en langue étrangère.

Évaluation

L'évaluation est réalisée par un enseignant de la langue concernée, à l'aide d'une grille d'évaluation critériée nationale.

AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AB	Agriculture biologique
APS	Activité Physique et Sportive
AMAP	Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
BD	Bande Dessinée
BEP	Brevet d'Études Professionnelle
BEPA	Brevet d'Études Professionnelles Agricole
CDI	Centre d'Information et de Documentation
DEAVS	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie
DEAP	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
DEAS	Diplôme d'État d'Aide Soignant
DEAMP	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique
DRAAF	Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt
EFS	Économie Sociale et Familiale
EHPAD	Établissement Hospitalier pour Personne Âgées Dépendante
EPS	Éducation Physique et Sportive
ESC	Éducation Socio Culturelle
ETP	Épreuve Terminale Ponctuelle
ETPA	Épreuve Ponctuelle Terminale Associée
HAD	Hospitalisation à Domicile
IDH	Indice de Développement Humain
IFLS	Institut Français Libre Service
ILV	Information sur le Lieu de Vente
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
INSEDE	Institut National d'Étude Démographique
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
PAO	Production Assistée par Ordinateur
PACS	Pacte Civil de solidarité
PREAO	Présentation assistée par Ordinateur
PRAP	Prévention des Risques Liés aux Attitudes au Travail
PRAP2S	Prévention des Risques liés à l'Activité Sanitaire et Sociale
PSC1	Prévention et secours civiques de niveau 1
SST	Sauveteur Secourisme du Travail
SESG	Sciences Économiques Sociales et de Gestion
TIP	Titre Interbancaire de Paiement
VTT	Vélo Tout Terrain

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07SP

Août 2011